



**L'assemblée générale  
des avocats les 14  
et 15 octobre à Béjaïa**  
Lire en page 4

**■ Vers le retour  
à la protesta**

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 1376 Mardi 20 septembre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BOUMERDÈS**

**Le siège  
de la mouhafadha FLN  
saccagé**

Page 4

**PREMIER JOUR DE GRÈVE DES COMMUNAUX**

**PROJETS DE PROMOTEURS**

**4 fois plus  
de dossiers validés  
en 8 mois**

# UN SUIVI MITIGÉ

● La validation des dossiers de projets d'activités de jeunes promoteurs dans le cadre du dispositif CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) s'est accélérée de 477%, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2011, par rapport à la même période de 2010, tandis que le nombre de dossiers déposés a connu une progression sans précédent de 553%, a indiqué, hier, le DG de la Cnac.

Lire en page 5

*La première journée de débrayage à laquelle a appelé la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes (FNFC) a connu un taux de participation d'environ 80%, a indiqué Ali Yahia, président du Conseil national des communes...*

PAGE 3

**PROJET DE LOI  
SUR L'AUDIOVISUEL**

**L'élaboration des  
textes commencera  
fin septembre**



Lire en page 5

**POUR RÉGULER  
LE COMMERCE INTÉRIEUR**



**Hanoune plaide  
pour un monopole  
provisoire**

Lire en page 3



**VOLLEYBALL ET FOOTBALL FÉMININS AUX JEUX AFRICAINS 2011**



**Un éclair dans  
la grisaille**

Lire en page 18

## Repères

05

cyclistes algériens des catégories junior, espoir (U23) et élite prendront part au championnat du monde sur route prévu du 19 au 25 septembre 2011 à Copenhague (Danemark).

6.300

nouveaux étudiants, sur un total de 6.521 affectations, ont été inscrits, cette année, dans les différentes filières dispensées par l'université M'Hamed-Bouguerra de Boumerdès.

5,3

millions de postes de travail demeurent interdits aux étrangers non européens en France, soit l'équivalent de 21% des emplois en France, indique un rapport du Groupe d'étude des discriminations (GED).

## Des formations pour renforcer la prise en charge de l'enfance



Une session de formation sur la communication pour le développement a débuté dimanche à Alger pour renforcer les compétences des acteurs concernés par la prise en charge de l'enfance. Cette session de formation de cinq jours regroupe des représentants de plusieurs secteurs et départements ministériels, ont indiqué les organisateurs. Initiée par le ministère chargé de la Famille et de la Condition féminine dans le cadre du programme de coopération avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), cette formation est animée par des experts internationaux. Elle vise à impliquer les acteurs concernés par le monde de l'enfance dans l'élaboration des plans de communication en la matière et donner aux participants les différents outils techniques sur l'élaboration de stratégies relatives à la communication au service du développement. Des travaux en groupes, des communications sur l'importance de la communication dans le développement ainsi que des exercices marqueront cette session de formation.

A cette occasion, la ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Nouara Saâdia Djaâfar, a indiqué que "des mesures seront mises en œuvre pour promouvoir la communication institutionnelle".

## Les œuvres de Messali Hadj dans les livres scolaires

Les participants au colloque international sur Messali Hadj, dont les travaux se sont achevés dimanche à Tlemcen, ont appelé à l'intégration des œuvres de Messali Hadj dans les manuels scolaires et à encourager les étudiants universitaires à effectuer des travaux de recherche sur le parcours militant de cette personnalité historique.

Les recommandations de cette rencontre de deux jours, organisée par l'Association des anciens élèves des collèges et lycées de Tlemcen (Ecolymet), en collaboration avec le Laboratoire des études historiques et civilisationnelles de l'université Abou Bakr Belkaïd de Tlemcen, ont porté également sur la création d'une "fondation Messali Hadj" et la baptisation de places publiques et rues à son nom, ainsi que la prise en charge de tous ses écrits, ses photos et ses documents d'archives. Les participants ont aussi recommandé la publication des travaux et des communications de cette rencontre scientifique afin de les mettre à la disposition des chercheurs. Cette rencontre organisée sous le slogan "Cette terre n'est pas à vendre", marquée par la participation d'enseignants et chercheurs en histoire contemporaine d'Algérie et de France, commémore le 75e anniversaire du discours historique prononcé par Messali Hadj le 2 juin 1936 au stade municipal d'Alger.



## Retrait record de permis de conduire !



325 permis de conduire ont été retirés à leurs titulaires à Jijel en une semaine, a indiqué le groupement territorial de la Gendarmerie nationale. Ces retraits ont été opérés au cours de la semaine allant du 11 septembre au 17 septembre courant, au niveau des différentes brigades de la Gendarmerie nationale, selon la même source qui fait état de 101 infractions au code de la route relevées pendant la même période. Ces infractions se sont élevées au nombre de 911 cas au cours du premier semestre de cette année, a indiqué un responsable de ce corps constitué. S'agissant du récent accident de la circulation routière survenu près de Ziama Mansouriah (ouest de Jijel) qui a fait treize morts et quatorze blessés à la suite de la chute d'un bus de transports de voyageurs dans un

précipice de 600 mètres, il est dû à une "défaillance mécanique", selon la Gendarmerie nationale.

Cet accident rappelle celui survenu à El-Ancer, il y a quelques années, lorsque de gros tubes d'acier, portés par un camion semi-remorque, se sont déversés sur la chaussée pour percuter un bus de voyageurs en circulation sur la route, faisant un nombre similaire de victimes, a-t-on fait rappeler.

Dixit



## Youcef Yousfi :

«Il est nécessaire de poursuivre la formation de cadres de haut niveau dans le domaine des hydrocarbures pour permettre à l'Algérie de faire face à ses défis, notamment le renforcement des capacités nationales de production. Aujourd'hui, plus que jamais, la nécessité de former des cadres de très haut niveau s'impose. Nous avons des défis majeurs à relever. Ces défis ont trait à l'acquisition des nouvelles technologies, au renouvellement des réserves de l'Algérie en hydrocarbures et à l'intensification de l'activité exploration ainsi que l'optimisation de l'exploitation des gisements d'hydrocarbures (...). Ces dix dernières années, les technologies utilisées dans le domaine des hydrocarbures ont connu une évolution spectaculaire. Nous, nous sommes loin. Nous avons pris du retard»

## Un timbre-poste sur Benyoucef Benkhedda



Algérie Poste émettra un timbre-poste à 15,00 DA ayant pour thème "Benyoucef Benkhedda, 1920-2003", indique la direction générale de l'entreprise dans un communiqué.

La vente anticipée du nouveau timbre-poste aura lieu les lundi 19 et mardi 20 septembre 2011, dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilaya et

les recettes principales d'Alger, 1er-Novembre, Hussein Dey, Chéraga, Ben Aknoun et Rouiba, précise le communiqué.

La vente générale aura lieu le mercredi 21 septembre dans tous les bureaux de poste.

Une enveloppe du 1er jour à 7,00 DA, affranchie à 15,00 DA, sera mise en vente avec oblitération "1er jour illustrée", ajoute Algérie Poste.

## Les MNT première cause de mortalité au monde

Les maladies non transmissibles (MNT) sont la première cause de mortalité à l'échelle mondiale, avec plus de 36 millions de morts en 2008, selon un nouveau rapport de l'organisation mondiale de la santé (OMS).

Sur l'ensemble de ces décès, 48% sont dus aux maladies cardiovasculaires, 21% aux cancers, 12% aux maladies respiratoires chroniques et 3% au diabète.

Le rapport de l'OMS informe sur la situation des MNT dans 193 pays, au moment où les dirigeants mondiaux se préparent à se rendre à New York pour la réunion de haut niveau des Nations unies sur ces maladies, les 19 et 20 septembre 2011.

En 2008, plus de 9 millions des décès attribués aux MNT se sont produits avant l'âge de 60 ans. On parle alors de décès "prématurés" et 90 % d'entre eux sont survenus dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.

L'une des observations est que dans les pays à faible revenu par rapport aux pays à revenu élevé, les hommes et les femmes ont une probabilité trois fois plus élevée environ de mourir de MNT avant l'âge de 60 ans, souligne l'OMS. Selon ces estimations, la proportion des hommes mourant de MNT avant l'âge de 60 ans peut atteindre 67%. Pour les femmes de moins de 60 ans, la proportion la plus élevée est de 58%.

Chez les moins de 60 ans, les plus faibles taux de mortalité par maladies non transmissibles sont respectivement de 8% pour les hommes et de 6% pour les femmes. Les profils sont ceux de personnes qui fument et qui sont physiquement inactives.

## La vocation des médias américains dévoilée

Les médias américains ont pour vocation de servir le plan d'hégémonie américaine, a affirmé dimanche à Alger le chercheur algérien, Dr Mohamed Hadir de l'Université du Texas.

Dans une communication intitulée "Le rôle des médias dans l'hégémonie américaine", Dr Hadir a souligné que les médias américains qui prétendent jouir de la liberté absolue ont en fait pour vocation de servir le plan d'hégémonie américaine. En Amérique, 118 personnes seulement dominent l'industrie de l'information, a précisé le chercheur avant d'expliquer que ce groupe composé de membres des conseils des plus importants médias, "exerce un contrôle illégal sur 288 médias américains". Le groupe en question qui, a-t-il dit, jouit du même pouvoir que les politiciens, contrôle la ligne éditoriale de tous les médias aux Etats-Unis de manière à servir "la politique d'hégémonie".

Le chercheur algérien a, d'autre part, mis en garde contre l'influence des médias américains qui "falsifient les réalités et inventent des scénarios qui servent les objectifs de la politique américaine". Il a ajouté que "la politique américaine se base dans ses guerres expansionnistes sur la consécration de la liberté et la démocratie dans les pays qui souffrent de la répression de leur dirigeants".

## PREMIER JOUR DE GRÈVE DES COMMUNAUX SUIVI MITIGÉ

La première journée de débrayage à laquelle a appelé la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes (FNFC) a connu un taux de participation d'environ 80%, a indiqué Ali Yahia, président du Conseil national des communes.

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Selon lui, certaines wilayas du centre du pays, à l'image de Béjaïa, Tizi-Ouzou, Sétif, Bouira ou encore Bordj Bou-Arréridj ont enregistré un taux de participation de près de 100%. Même constat relevé dans les wilayas de l'Ouest, tel qu'à Sidi Bel-Abbès et Tiaret.

Dans les wilayas de Guelma et à Khenchela, les fonctionnaires du secteur des communes ont également répondu présent à l'appel de leur fédération en observant la grève, a-t-il expliqué. S'agissant des autres wilayas du pays, a-t-il noté, le taux de participation diffère d'une ville à une autre, soit entre 30% et 70%. «Les premiers rapports qui nous ont été transmis sont encourageants



Pas de débrayage des agents communaux dans la capitale.

et nous laissent optimistes pour la suite du mouvement de grève», a-t-il fait savoir.

La Fédération nationale des fonction-

naires du secteur des communes (FNFC), qui est affiliée au Snapap, a annoncé sa décision d'entamer une grève de trois jours, dimanche. Toutefois, au niveau de la capitale, lors d'une virée dans les principales mairies, il a été remarqué qu'aucun mouvement de grève n'a été observé, à l'image des APC de Bab El-Oued, de Ben Aknoun ou encore de Sidi M'hamed. Et pour cause, nous a expliqué l'un des employés à Ben Aknoun, «nous n'avons pas le droit à la grève car nous ne sommes affiliés à aucun syndicat et travaillons sous contrat».

Cette paralysie que connaissent encore une fois les communes ne date pas d'aujourd'hui. Dès le début de l'année en cours,

plusieurs mouvements de débrayage ont été observés partout dans le pays. Le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales avait promis de résoudre cet épineux problème, en s'accordant à répondre aux exigences socioprofessionnelles des travailleurs des communes. En juillet dernier, la tutelle, rappelons-le, promettait de satisfaire ces revendications. Le département ministériel d'Ould Kablia, qui s'est également engagé à accorder un régime indemnitaire avec effet rétroactif à partir de 2008 aux communaux, n'a apparemment pas respecté ses engagements. Il a été question, également, lors de la dernière réunion de juillet dernier, d'indemniser les protestataires sur deux parties. La première tranche 2008-2009 devait être versée durant le mois d'août, tandis que la seconde a été annoncée pour 2012.

Le non-respect des engagements pris par la tutelle, souligné-t-on, a conduit les communaux à reprendre leur grève. Ces derniers menacent, toutefois, d'entrer en grève illimitée, à compter du 25 septembre prochain, si la tutelle campe sur son indifférence.

Dans son communiqué, la Fédération nationale des fonctionnaires du secteur des communes (FNFC) a lancé un appel à tous les fonctionnaires pour rejoindre ce mouvement de protestation. La Fédération a tenu à préciser qu'elle «revendique les droits des travailleurs dans le cadre de la légitimité constitutionnelle de l'Etat algérien». Il est à noter que sur les 500.000 travailleurs que comptent les 1.541 communes du pays, plus de 20% des effectifs sont contractuels.

M. B.

### COMMERCE INTÉRIEUR

## Hanoune plaide pour un monopole provisoire

PAR LAKHDARI BRAHIM

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune a appelé, hier, le gouvernement à exercer un "monopole provisoire" sur le commerce intérieur pour faire face à la flambée des prix.

Invitée de la Chaîne I de la Radio nationale, Mme Hanoune a insisté pour que le gouvernement prenne des mesures à l'effet d'exercer "un monopole provisoire" sur le commerce intérieur afin d'assurer la stabilité des prix des produits de première nécessité qui sont exploités par des "lobbies connus".

La secrétaire générale du PT a, par ailleurs, critiqué le travail accompli par la commission parlementaire chargée d'enquêter sur la pénurie de certains produits de première nécessité, notamment le sucre et l'huile, considérant que "le problème ne concerne pas la pénurie de ces produits mais plutôt la flambée des prix".

Elle a appelé, dans ce sens, le gouvernement à accéder aux revendications du front social "de manière audacieuse", saluant les mesures prises par le gouvernement pour améliorer le niveau de vie du citoyen.

Concernant l'ouverture du champ audiovisi-

suel au privé, Mme Hanoune a souligné la nécessité de mettre en place des garde-fous pour réguler le secteur. Elle a toutefois affirmé attendre que les contours juridiques de ce projet soient définis avant de se prononcer à ce sujet.

L'audiovisuel ne doit pas tomber sous la domination d'hommes d'affaires ou autres détenteurs de fonds, a mis en garde Mme Hanoune qui préconise la mise en place d'une instance composée de professionnels du secteur pour préserver le champ médiatique.

Par ailleurs, la SG du PT a fait savoir que son parti allait organiser une "conférence d'urgence" pour débattre des guerres d'occupation et de l'ingérence étrangère dans les affaires internes des pays.

Prendront part à cette conférence, qui se tiendra avant la fin de l'année, plusieurs partis politiques aux côtés d'opposants à ces guerres appartenant aux pays qui participent à la guerre menée contre la Libye.

Elle a réaffirmé son soutien à la position algérienne concernant la situation qui prévaut en Libye la qualifiant de position "indépendante et courageuse" visant à préserver "la sécurité et la souveraineté de la Libye".

L. B.

### BOUMERDÈS

## Le siège de la mouhafadha FLN saccagé par des «redresseurs»

Des dizaines de militants de l'ex-parti unique du FLN ont saccagé, avant-hier, le siège de la mouhafadha de Boumerdès. Des militants, qui seraient des redresseurs, armés d'armes blanches, ont procédé au saccage dudit siège, ce qui a entraîné la perte et la dévastation de plusieurs documents. Les auteurs de ce saccage auraient emporté, selon des sources, plusieurs documents avec eux de même que des cachets humides ainsi qu'une somme d'argent avoisinant les 45 millions de centimes. Plus grave, les «redresseurs» auraient gardé en otage une

jeune militante chargée du secrétariat durant plusieurs heures avant qu'elle ne soit libérée grâce à l'intervention des forces de l'ordre. Rappelons que l'actuel mouhafedh, Si Youcef Moukhtar, avait fait l'objet d'une agression, lors du dernier vote des mouhafedhs, par des militants à la suite d'altercations verbales. Plusieurs dizaines de militants FLN de la circonscription de Bordj Ménéaël ont protesté, hier, devant le siège de la kasma pour réclamer l'élection d'un nouveau président de kasma. Selon les protestataires, l'actuel président a été désigné de manière «illégal».

T. O.

### SOUS LA PLUME

## Grévistes cherchent statut

PAR SORAYA HAKIM

La remise en ordre du fonctionnement dans les APC s'est faite à la faveur d'un statut particulier, qui a été promulgué en août dernier malgré une protesta manifeste des communaux, qui n'a pas pris en compte leurs revendications.

En avril dernier, les travailleurs des APC avaient paralysés plus de 800 communes pour réclamer un

n o u v e a u  
r é g i m e  
i n d e m n i t a i r e  
e t l a p r o m u l g a t i o n  
d ' u n  
s t a t u t p a r t i c u l i e r,  
e t m e t t a i e n t  
e n  
a v a n t q u e  
l ' a d m i n i s t r a t i o n  
n e  
r e s p e c t a i t  
n u l l e m e n t l e  
d r o i t s y n d i c a l.  
I l s a v a i e n t  
o r g a n i s é d e s  
g r è v e s

avec des taux de suivi assez importants dans l'intérieur du pays, sauf la capitale qui avait fait bande à part. Depuis, les choses n'ont guère changé et les communaux ont renoué avec la contestation, en août dernier, à l'appel du Conseil national des travailleurs communaux ainsi que le Snapap ; deux syndicats qui ont déploré l'indifférence du ministère de tutelle et le mépris affiché. Pis encore, les grévistes ont été sanctionnés sans pour autant entamer leur détermination à faire entendre leur voix

jusqu'au bout. Ils l'ont montré, hier, où les guichets des communes du territoire national étaient désespérément fermés à un moment crucial, celui de la rentrée scolaire qui sollicite les services de l'état civil. Les syndicats comptent maintenir la pression et même durcir le ton. Les belles promesses et les déclarations tonitrueuses de la tutelle

ont été un feu de paille. Juste du tape-à-l'œil pour mobiliser les troupes et faire reprendre du service.

Reste que certaines communes d'Alger travaillent le plus normalement. Il ne s'agit pas de casseurs de grève, loin s'en faut, c'est que

le mouvement ne les touche pas pour la simple raison qu'ils ne sont pas affiliés à l'un des deux syndicats pour la bonne raison qu'ils sont sous contrat dans le cadre du préemploi, ce qui fait le bonheur d'un petit nombre de citoyens. Pour l'heure, aucune réaction des pouvoirs publics, et si les communaux mettent à exécution leur menace de grève illimitée, adieu S12, actes de mariage et réfection de la voirie, bonjour les immondices où trôneront les rats des villes.

S. H.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AVOCATS LES 14 ET 15 OCTOBRE À BÉJAÏA

## Vers le retour à la protesta

*Après une pause qui aura duré quelques mois, période estivale oblige, les avocats vont peut-être renouer avec la protesta dans quelques semaines et ce, pour exiger sinon le retrait définitif du projet de loi régissant leur profession, du moins son amendement. Cela dépendra de la position qu'adoptera la prochaine assemblée générale (AG) des avocats relevant de toutes les unions des barreaux d'Algérie qui sont, pour rappel, au nombre de 14.*

KAMAL HAMED

Cette assemblée générale, avons-nous appris, hier, se tiendra les 14 et 15 octobre à Béjaïa. Les avocats du barreau d'Alger, qui ont engagé un bras de fer avec le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz, pour qu'il procède au retrait du projet de loi en question, qui se trouve actuellement au niveau de la commission des affaires juridiques, admin-

### BOUMERDÈS

#### Sit-in des anciens rappelés du Service national devant le siège de la wilaya

Près de 500 ex-rappelés du Service national, venus de différentes localités, ont observé, hier, un sit-in devant le siège de la wilaya de Boumerdès, pour protester contre la détérioration de leur cadre de vie et exiger la satisfaction de leurs revendications. Ils revendiquent, également, la tenue des promesses qui leur ont été faites par les autorités concernées quant à la satisfaction de leurs doléances. Les revendications principales de cette frange de la société, qui a combattu durant la décennie noire la nébuleuse terroriste, sont l'octroi de postes d'emploi pouvant répondre à leur aspiration, un logement social pour ceux qui sont dans le dénuement le plus total ainsi qu'une pension. Les protestataires demandent, également, leur prise en charge dans le cadre des dispositifs des lois de la Réconciliation nationale et de la Concorde civile. De ce fait, ils ont réclamé de rencontrer le premier responsable de la wilaya pour lui transmettre leurs doléances. Hier, vers 14h, une délégation de ces ex-rappelés du Service national, a été reçue par un responsable de la wilaya, le wali étant, selon lui, occupé. Cette action de protestation ainsi que d'autres qui vont être observées dans plusieurs wilayas, a été décidée au cours du rassemblement des ex-rappelés militaires tenue, il y a près d'une dizaine de jours aux Issers. Autre action décisive retenue lors dudit rassemblement, c'est l'organisation d'une marche nationale des ex-rappelés du Service national, à Alger, le 3 octobre prochain. Par ailleurs, les protestataires tentent de fédérer leur action, notamment par la création d'une association nationale représentant tous les anciens rappelés du Service national sur tout le territoire national. A l'heure où nous mettons sous presse, la délégation des protestataires était encore en concertation avec les responsables de la wilaya, l'action de protestation est, de ce fait, maintenue et les ex-militaires menacent de durcir leur mouvement jusqu'à la satisfaction totale de leurs revendications.

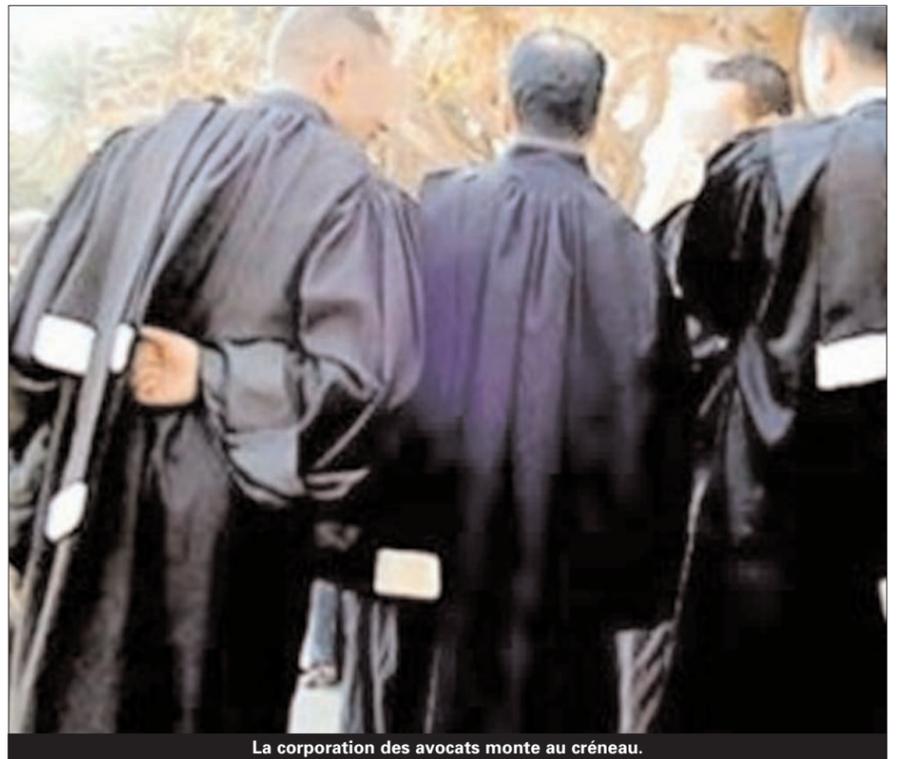
T. O.

istratives et des libertés de l'APN, auront, ainsi, l'opportunité de tenter de rallier à leur cause leurs confrères des autres barreaux du pays.

En vérité, tous les avocats du pays partagent les mêmes craintes et préoccupations que celles exprimées par les avocats du barreau d'Alger. Mais ces deniers étaient, jusqu'à présent, les seuls à avoir initié des actions de protestations pour rejeter catégoriquement certains articles de ce projet de loi qu'ils considèrent comme attentatoires à leur profession. «C'est un texte rétrograde qui veut museler l'avocat et faire basculer le dernier bastion de la liberté en Algérie, celui du droit de la défense», avait indiqué il y a quelques mois le bâtonnier d'Alger, M<sup>e</sup> Abdelmadjid Selini. Les avocats du barreau d'Alger, qui ont initié une journée d'arrêt de travail le 22 juin dernier et organisé une marche le 29 juin, qui s'est ébranlée du palais de justice d'Alger en direction du siège de l'APN, ont alors interpellé directement le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Les robes noires reprochent à ce projet de loi, élaboré par le ministère de la Justice, de fouler au pied les droits de la défense et ont, surtout, critiqué les articles 9 et 24. «Les dispositions énoncées dans ce texte constituent sans aucune équivoque une flagrante violation de droits de la défense, car la profession est soumise à de terribles pressions», avait alors soutenu M<sup>e</sup> Selini. L'article 9, ont plaidé à l'unisson les avocats d'Alger, «ne permet pas aux avocats de se retirer des audiences au cas où le procès ne se déroulerait pas conformément aux procédures».

Il en est de même pour l'article 24 du projet et notamment son alinéa 7 qui fait cas de la question des incidents d'audience. D'autres dispositions sont aussi critiquées fortement par les professionnels du barreau d'Alger qui étaient alors seuls sur le terrain de la protestation. Mais, cette fois-ci, les



La corporation des avocats monte au créneau.

robes noires de la capitale risquent fort bien d'être suivis par leurs homologues des autres régions du pays.

En effet, cette union sacrée contre le projet du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Belaïz, pourrait bien se concrétiser lors de la tenue de la prochaine AG de l'ensemble des unions des barreaux d'Algérie dont les travaux, seront incontestablement dominés par l'examen de «l'assemblée générale, qui est ordinaire et annuelle, n'a pas pour mission d'examiner le projet de loi en question», nous a indiqué, hier, le président de l'Union des barreaux d'Algérie, M<sup>e</sup> Mustapha Lanouar, précisant, toutefois, que «l'on va se pencher surtout sur les problèmes de la profession et des confrères et c'est dans ce contexte que l'on va aborder aussi ce projet de loi». Cette AG va-t-elle appeler au retrait du projet de loi ou, pour ce faire, à l'organisation d'actions de protestations ?

Là aussi, notre interlocuteur, joint hier, semble catégorique : «L'assemblée générale pose les problèmes et fait des recommandations qui seront alors adressées au ministre de la Justice alors que le suivi sera assuré par l'Union des barreaux d'Algérie.» Pour de nombreux observateurs, cette assemblée générale sera inévitablement explosive tant les débats seront passionnants et passionnés.

L'AG risque, ainsi, de tourner aussi à la confrontation entre le bâtonnier national, M<sup>e</sup> Mustapha Lanouar, et le bâtonnier d'Alger, M<sup>e</sup> Abdelmadjid Selini. Un face-à-face que beaucoup d'avocats appréhendent d'autant que les deux hommes se sont livrés à une «guéguerre» par médias interposés.

Car, rappelons-le, M<sup>e</sup> Mustapha Lanouar est allé à contre-courant de la position adoptée par M<sup>e</sup> Selini en refusant d'entraîner l'Union des barreaux d'Algérie sur le terrain de la confrontation avec le ministre de la Justice.

Il n'a cessé de soutenir que les représentants des organisations des avocats ont demandé «l'abrogation des dispositions qui ont suscité l'opposition des robes noires» et ce, lors, notamment, de la rencontre tant avec le ministre de la Justice qu'avec les membres de la commission des affaires juridiques de l'APN.

L'affrontement entre les deux hommes semble inévitable et il n'est pas exclu que l'assemblée générale, qui est souveraine, décide d'initier des actions de protestation pour demander le retrait du projet de loi. Pour rappel, le projet de loi, qui devait initialement être adopté lors de la session de printemps, a, finalement, été reporté à l'actuelle session d'automne.

K. H.

## Benatallah réunit à Paris les consuls généraux et consuls d'Algérie en Europe

PAR LAKHDARI BRAHIM

Une réunion des consuls généraux et consuls d'Algérie en Europe, présidée par le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale, Halim Benatallah, s'est tenue, hier à Paris, pour procéder à l'évaluation de la situation de la communauté nationale à l'étranger, au terme de la saison estivale écoulée.

Les prestations de l'appareil consulaire dans la gestion de la situation de crise vécue en juillet dernier par la communauté nationale, suite à la grève décidée par le personnel navigant commercial de la compagnie Air Algérie, a été particulièrement examinée au cours de cette réunion, a précisé le secrétaire d'Etat lors d'un point de presse tenu au siège de l'ambassade

d'Algérie peu après la réunion, avec les représentants de la presse algérienne à Paris.

«Un programme à court terme a été décidé à la faveur de cette réunion en direction de la communauté résultant des constats dégagés, comprenant deux volets, à savoir l'accueil en Algérie et la situation en Europe», a-t-il dit.

Le dispositif d'accueil en Algérie de la communauté nationale a, ainsi, été évalué et un premier bilan a été dégagé à Alger au sein du Comité national ministériel de facilitation, a précisé le secrétaire d'Etat, ajoutant que ce bilan partiel a été publié sur le site Internet du secrétariat, «dans l'intention de livrer un message à la communauté qui est invitée à vérifier à son

tour si l'appréciation faite de la situation correspond à la réalité», a-t-il dit.

Les modalités d'accueil aux ports et aéroports ainsi que les facilités mises à la disposition de la communauté, tel qu'un dispositif spécifique pour combler le déficit d'information en matière de réglementation douanière, ont été soulignées par ce responsable.

Les efforts engagés pour mettre à contribution les services des Douanes pour le lancement d'un site dédié à la réglementation douanière pour donner davantage de transparence à l'information au profit de la communauté nationale, y compris les moyens de recours, ont, également, été examinés au cours de cette réunion de travail, a ajouté M. Benatallah.

L. B.

PROJET DE LOI SUR L'AUDIOVISUEL

# L'élaboration des textes commencera fin septembre

L'élaboration du projet de loi sur l'audiovisuel débutera fin septembre, a annoncé, hier, le ministre de la Communication, M. Nacer Mehal, qui était l'invité de la rubrique "Foutour Essabah" du quotidien El-Khabar dans son édition d'hier. Ainsi, le ministre a indiqué qu'il "est fort possible que ce projet de loi soit soumis au Parlement durant sa session d'automne après son approbation par le Conseil des ministres".

PAR RAYAN NASSIM

Répondant aux questions des journalistes sur les intentions des autorités de permettre aux privés d'investir dans l'audiovisuel, M. Mehal a tout simplement rétorqué : «Laissez-nous travailler, il ne faut pas anticiper les événements». D'ailleurs, poursuit-il, un cahier de charges sera élaboré prochainement, indépendamment du projet de loi en question, pour réguler le fonctionnement des chaînes à capitaux privés.



Nacer Mehal, ministre de la Communication.

Le ministre a, dans ce contexte, infirmé "l'existence d'une vision préalable du projet d'ouverture de l'audiovisuel que le gouvernement privilégie". «Nous pourrions assister à l'avènement de chaînes privées en 2012», a-t-il dit. En réponse à une question sur les modalités d'ouverture du champ audiovisuel, le ministre a souligné que "le dernier mot

revient au Conseil des ministres". Il a, en outre, indiqué «s'attendre à ce que le gouvernement demande à son département d'élaborer deux ou trois différentes propositions sur les modalités de lancement de chaînes avec un capital privé». Sur un autre plan M. Mehal a affirmé que le projet de loi sur l'information, adopté récemment par le Conseil des ministres, renfermait des garanties au profit de la presse écrite et garantissait la liberté d'expression. Il avoue, à ce propos, «ne pas partager pas l'opinion de ceux disent que c'est une loi restrictive des libertés». «Le projet est le fruit de longues réunions avec des professionnels, des avocats et des magistrats tenues à Alger, Oran et Constantine», a-t-il dit soulignant que "80% des observations des parties consultées par l'Instance de consultations concernant la loi sur l'information sont contenues dans ce projet". Il a

ajouté, à ce propos, que son département ministériel a tiré du code de l'information de 1990 les points positifs tout en se disant "indigné" par les articles de presse qui allèguent que "le projet est en contradiction avec les engagements du président de la République relatifs à la dépénalisation du délit de presse". Par ailleurs, M. Nacer Mehal a reconnu que "l'avant-projet a effectivement comporté des sanctions de prison à l'encontre des journalistes mais ce n'était qu'un texte modifiable qui a effectivement été amendé en réunion du gouvernement". "Il n'y avait pas lieu de faire autant de bruit autour de ce sujet que d'aucuns ont d'ailleurs tenté d'exploiter politiquement", a martelé M. Mehal. Le ministre a appelé les professionnels du secteur à s'organiser pour choisir 7 membres pour les représenter au sein de l'Autorité de régulation créée par cette nouvelle loi appelant à "mettre fin au business dans le secteur de l'Information". M. Mehal a affirmé, à cette occasion, qu'il fera face à la discrimination entre les journalistes et les titres de presse et se dressera "contre l'octroi d'avantages à certains et pas à d'autres", soulignant qu'il "est le premier défenseur de l'honneur et de l'éthique de la profession".

R. N.

PROJETS DE PROMOTEURS

## 4 fois plus de dossiers validés en 8 mois

PAR INES AMROUDE

La validation des dossiers de projets d'activités de jeunes promoteurs dans le cadre du dispositif CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage) s'est accélérée de 477%, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2011, par rapport à la même période de 2010, tandis que le nombre de dossiers déposés a connu une progression sans précédent de 553%, a indiqué, hier, cette agence.

«Au total, 57.490 dossiers de projets d'activités de jeunes promoteurs ont été validés durant la période janvier-août 2011 par le comité de sélection, de validation et de financement des projets dans le cadre du dispositif CNAC, contre 9.458 validés durant la même période de 2010 enregistrant ainsi une évolution de 477%», a affirmé à l'APS le DG de la CNAC, M. Ahmed Chaouki Taleb.

S'agissant des dossiers déposés dans le cadre du dispositif CNAC, il a précisé que 123.367 dossiers de projets d'activités ont été déposés durant la même période de l'année 2011 (janvier-août) contre 18.888 dossiers durant la même période 2010, soit une augmentation de 553%. M. Taleb a affirmé que «19.612 dossiers de projets d'activités avaient été déposés au niveau des banques durant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août de l'année en cours, dont 12.231 dossiers de projets d'activités ont bénéficié d'un accord bancaire contre seulement 5.214 dossiers

pendant la même période en 2010".

Ces projets d'activités ayant bénéficié de crédits bancaires en 2011 ont réalisé 15.652 emplois contre 9.544 emplois créés durant la même période en 2010, soit une augmentation de 64%. Par ailleurs, M. Taleb a affirmé que seulement 49 dossiers avaient été rejetés par les banques du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août car ils ne répondent pas aux critères bancaires, contre 103 dossiers rejetés durant la même période de 2010. A cet effet, il a expliqué qu'il s'agissait de personnes ayant déjà bénéficié d'un crédit bancaire pour d'autres projets et n'ont pas honoré leurs dettes, alors que d'autres ont profité d'un autre dispositif d'emploi. Le directeur général de la CNAC a souligné que ces évolutions avaient été enregistrées suite à l'application des nouvelles mesures arrêtées en conseil des ministres du 22 février 2011 relatives à la promotion de l'emploi. Ces nouvelles mesures avaient fixé l'apport personnel exigé au postulant au crédit à 1% du montant global du projet d'activité lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 millions de DA, et à 2% du montant global du projet d'activité lorsque celui-ci se situe entre 5 millions et 10 millions de DA. Quant au taux du prêt non rémunéré (PNR) octroyé par les dispositifs d'emploi (ANSEJ-CNAC), il a été fixé à 29% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 5 millions de DA, et à

28% du coût global de l'investissement lorsque celui-ci est situé entre 5 millions et 10 millions de DA, rappelle-t-on. En plus de ces mesures, d'autres démarches avaient été entreprises par la CNAC, notamment l'allègement des dossiers administratifs relatifs à la création de ce type d'entreprise. Par ailleurs, M. Taleb a souligné que la CNAC avait renforcé les moyens humains et matériels au niveau de toutes les structures locales de l'Agence afin d'assurer les meilleures conditions pour l'application des décisions du Conseil des ministres du 22 février dernier, en matière de création d'emploi. Entre autres, plus de 300 jeunes universitaires dont la majorité sont diplômés en sciences économiques ont été recrutés dans les différents services et antennes de la CNAC depuis le mois d'avril dernier dans le cadre du Dispositif d'insertion professionnelle (DAIP). Ces procédures ont pour but de garantir les meilleures conditions d'accueil visant à assurer une meilleure prise en charge des flux très importants de jeunes, enregistrés ces derniers mois au niveau des différentes structures locales de l'emploi, et à mieux informer et orienter les postulants sur les nouvelles mesures, ont été les principales démarches de la CNAC dans l'application des nouvelles mesures, a-t-il souligné.

L'Agence avait, également, lancé un programme de formation au profit de ses agents

chargés de l'accueil, et de l'orientation en vue d'assurer les meilleures prestations de service possible.

D'autre part, le directeur général de la CNAC a salué les efforts fournis par les banques, car, a-t-il ajouté, les dossiers sont traités avec célérité, les délais réduits, les crédits facilement débloqués.

«Il faut le dire clairement que les banques sont en train de financer dans des délais records», a-t-il dit, en rappelant que le délai de financement fixé aux banques était de 2 mois.

I. A.

### INSTALLATION DE L'AMBASSADEUR D'AFRIQUE DU SUD À ALGER Vers la dynamisation accrue des relations politiques et économiques

Rencontré, hier, à l'hôtel Hilton d'Alger, en marge d'une réunion entre les ambassadeurs accrédités à Alger, l'institution onusienne UNESCO l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Alger, Son Excellence H. E. M. Joseph Kotane, estime que «l'essentiel consiste à développer davantage les relations bilatérales, diplomatiques, politiques et économiques entre l'Algérie et l'Afrique du Sud». La réunion de la commission mixte algéro-sud africaine, tenue en mai 2011, s'est soldée par la signature de nombreux accords de coopération tandis que les chefs d'entreprise des deux pays, qui ont organisé un forum d'affaires et de partenariat à Alger, ont conclu de nombreux contrats de partenariat et de coopération économique gagnant-gagnant. Il s'agit, en fait, d'un exemple important de coopération Sud-Sud. L'Algérie et l'Afrique du Sud ont paraphé 26 accords, notamment dans les secteurs de l'énergie nucléaire, de la recherche minière et aurifère (des entreprises sud-africaines participent au développement des mines d'or de Terek et d'Amesmes dans le Hoggar) de la technologie, de la défense et du commerce.

A. A.

PRÉVISIONS DE PRODUCTION DE 3,7 MILLIONS DE TONNES

## La pomme de terre en abondance cette année

La production de pomme de terre, en Algérie, devrait atteindre 3,7 millions de tonnes à la fin de l'année 2011, en légère hausse par rapport à 2010, selon des prévisions annoncées, dimanche, par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural.

«La production de pomme de terre attendue pour cette année est de 3,7 millions de tonnes contre 3,2 millions de tonnes en 2010», a indiqué le ministre, M. Rachid Benaïssa, lors de la réunion périodique de concertation et d'évaluation avec le Comité national interprofessionnel de la pomme de terre (CNIPT).

En 2009, la production de pomme de terre avait atteint 2,67 millions de tonnes contre

2,2 millions de tonnes en 2008, alors que l'objectif assigné à l'horizon 2014 est d'atteindre un niveau de production de 4 millions de tonnes par an, a observé M. Benaïssa.

Ce dernier a rappelé "la volonté des pouvoirs publics de consolider et de renforcer le système de régulation des produits agricoles de large consommation (SYR PALAC)".

Ce système vise à éponger les surplus de production et à mettre sur le marché des quantités stockées à des périodes de soudure, protégeant ainsi les revenus des agriculteurs et le pouvoir d'achat des consommateurs, a expliqué le ministre.

M. Benaïssa, qui a rappelé les efforts déployés par les pouvoirs publics afin de sécuriser les agriculteurs, notamment à tra-

vers la loi foncière de 2010 portant sur les terres agricoles du domaine privé de l'Etat, a demandé aux acteurs de la filière de renforcer le CNIPT à travers la mise en place de conseils régionaux ou d'associations activant à l'échelle locale.

Il a rappelé, dans ce sens, le rôle primordial que joue l'interprofession dans l'augmentation des rendements à l'hectare et la structuration durable des efforts de tous les acteurs intervenant dans la filière pomme de terre. Les organisations professionnelles se sont engagées, de leur côté, à renforcer les initiatives prises au niveau local afin de sécuriser les producteurs, d'augmenter la production et d'aller vers l'exportation.

I. A.

AMBASSADE D'AUTRICHE À ALGER

## Journée portes ouvertes sur les énergies renouvelables

Une journée portes ouvertes sur les énergies renouvelables sera organisée, jeudi prochain, par le service économique de l'ambassade d'Autriche à Alger, sur le thème récurrent des énergies renouvelables (énergie solaire, photovoltaïque et éolienne) auxquelles l'Algérie a consacré une enveloppe financière importante et conséquente pour mener à bien des programmes de développement de cette énergie.

PAR AMAR AOUIMER

Ainsi, la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables en Algérie, prévoit, suivant une stratégie tracée par le gouvernement la production de plus de 40 % d'électricité pour la consommation locale domestique et l'exportation de quantités appréciables pour le marché européen, selon les prévisions de coopération et de partenariat. Le projet "Desertec" engageant des entreprises algériennes et étrangères, notamment allemandes, requiert, en fait, le transfert de technologies et de savoir-



faire de firmes internationales. Son Excellence, l'ambassadeur d'Autriche à Alger, Aloisia Worgetter, qui sera présente à cette conférence, assistera à des communications portant sur l'économie autrichienne et les énergies renouvelables et l'apport des entreprises de ce pays pour le développement de ces énergies non fossiles en Algérie. La mission diplomatique d'Autriche estime que « Cette fois-ci, c'est le thème des "énergies renouvelables" - principal thème de la sec-

tion commerciale de l'ambassade d'Autriche qui a été choisi pour cette rencontre. Un certain nombre d'experts algériens (APRUE, la direction de l'environnement de la Wilaya d'Alger et les représentants des entreprises) y sont invités pour une présentation. La section commerciale de l'ambassade fera également part des besoins de l'Autriche en matière de développement des énergies renouvelables ».

A. A.

BISKRA EN QUÊTE D'UN DÉVELOPPEMENT LOCAL CONTINUE

## Le Fonds d'investissement pour accompagner les investisseurs locaux

Le Fonds d'investissement de wilaya est un produit financier destiné à aider les investisseurs locaux à concrétiser leurs projets, a indiqué dimanche à Biskra, le directeur général de l'entreprise "El Djazair Istithmar". S'exprimant lors d'une rencontre réunissant des opérateurs économiques et des représentants de la chambre de commerce et de l'industrie "Zibans" et des cadres de la direction de wilaya de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, Youcef Lachab a précisé que ce fonds relevant de la compétence de l'entreprise "El Djazair Istithmar" est un mécanisme efficace pour accompagner les investisseurs désirant créer des entreprises de production et de services. Présentant ce produit financier, M. Lachab a indiqué que ce fonds intervient dans le capital risque au

départ du développement du capital et dès l'étape de création ou de restructuration de l'entreprise ou de l'achat d'actions ou de parts. La participation de ce fonds peut aller jusqu'à un maximum de 49% du capital global de l'entreprise a précisé l'intervenant, ajoutant que le montant ne peut dépasser les 50 millions de dinars.

Concernant les entreprises éligibles à ce fonds, le même responsable a indiqué que ce sont toutes les petites et moyennes entreprises capables de créer une plus-value dans le domaine de la production ou du service, à condition qu'elles soient algériennes et qu'elles soient initiées par des jeunes ou des entrepreneurs.

Les critères de sélection des projets d'investissement se fondent sur la nature (faisabilité technique, marché), les compétences

techniques et managériales du promoteur, l'intérêt économique et financier du projet sur le moyen terme, son impact sur le développement de la wilaya et sur la création de l'emploi et la préservation de l'environnement, a encore souligné l'intervenant.

La durée de participation du fonds dans le capital de l'entreprise étant de 5 ans, celui-ci dispose à la sortie de la PME financée de la faculté de revendre ses parts à la PME selon les modalités convenues dans la prise de participation, alors que les dividendes et les plus-values iront au trésor public. Répondant à des questions sur les modalités de bénéfice des services de ce fonds, M. Lachab a indiqué que l'entreprise "El Djazair Istithmar" est disposée à étudier les dossiers au cas par cas.

R. E.

WILAYA DE TAMANRASSET

## Améliorer les conditions de vie des populations du Hoggar

La wilaya de Tamanrasset a connu une nette amélioration des différents indicateurs de développement socio-économique durant la dernière décennie à la faveur des différentes dotations financières qui lui ont été allouées pour financer l'action publique en matière d'amélioration des conditions de vie de la population, a affirmé dimanche le wali, Saïd Meziane. Ces indicateurs se sont notamment traduits par une importante évolution concernant le taux d'alimentation en eau potable (AEP), passé à 95% fin 2010 contre 41,22% en 1998.

Cette moyenne devrait atteindre encore 96% à la faveur de la réception fin mars dernier du transfert hydrique In Salah-Tamanrasset, a indiqué M. Meziane dans une communication lors de la rencontre de concertation qui se déroule dans cette wilaya. De même, la dotation quotidienne par habitant en eau potable a atteint 117 litres à fin 2010 contre 67 litres en 1998, alors que le taux de raccordement au réseau d'assainissement est passé, durant la même période, à 91% contre 15,82%.

Le taux de raccordement en électricité a, lui aussi, considérablement progressé, atteignant 98% (68% il y a 13 ans), tandis que celui du gaz de ville est actuellement de 12%, précise M. Meziane, rappelant qu'aucun foyer n'était raccordé au gaz de ville en 1998. Concernant l'habitat, le parc logements de cette wilaya de l'extrême sud a atteint 46.176 habitations contre 32.032 logements dix ans auparavant, soit une évolution de plus de 14.000 unités.

S'agissant du secteur agricole, la superficie globale de terres mises en valeur pour la même période est passée à 14.412 hectares contre 5.104 hectares, selon les données avancées par le wali. Cette évolution a été réalisée à la faveur des différents programmes publics destinés à cette wilaya durant la dernière décennie et qui devraient se poursuivre avec le programme spécifique complémentaire pour les cinq prochaines années et doté d'une enveloppe de 17 milliards DA, souligne M. Meziane. Par ailleurs, les nouveaux dispositifs publics en matière d'exploitation du foncier agricole et indus-

triel, entre autres, a donné une nouvelle dynamique à l'activité économique dans la région, observe le wali, ajoutant que les autorités locales ont récemment approuvé 14 projets d'investissement locaux. Evoquant l'action de proximité engagée par l'administration locale pour se rapprocher de la population, le wali a relevé un certain nombre de contraintes dans ce volet.

Il s'agit, en particulier, de difficultés de communication avec la population, un déficit dans l'encadrement administratif, pesant lourdement sur l'efficacité de toute action dans ce sens et la limitation de prérogatives accordées aux représentants de l'administration locale en matière de passation des marchés publics et de décentralisation de la prise de décision.

La wilaya de Tamanrasset a été créée dans le cadre du découpage administratif de 1974. D'une superficie globale de 557.906 km<sup>2</sup>, soit plus du quart de la superficie totale de l'Algérie, elle compte actuellement quelque 205.000 habitants répartis sur 7 daïras et 10 communes. La rencontre de concertation sur

PARTENARIAT DANS LE SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

### Exploration des opportunités de coopération Sonelgaz et Medgrid

Les opportunités de partenariat dans le domaine de l'échange et de la production de l'électricité ont été examinées entre le groupe Sonelgaz et la société Medgrid à Alger, indique dimanche un communiqué de Sonelgaz. Lors de cette rencontre, "Sonelgaz a présenté le programme national des énergies renouvelables, les projets d'interconnexion avec l'Europe et les conditions de leur mise en œuvre notamment pour l'exportation de l'énergie solaire vers l'Europe", a précisé le communiqué.

Elle a également fait part de l'état d'avancement du projet de création d'une association des transports de l'électricité méditerranéens (METS), et salué la création de cette association qui sera, selon le communiqué, "d'un apport très important pour structurer les rapports entre les réseaux du nord et du sud de la Méditerranée".

Pour leur part, les représentants de la société Medgrid, qui active dans les métiers de la production, du transport et de la distribution de l'électricité, ont présenté leur conception d'un partenariat avec Sonelgaz.

A l'issue de la réunion, "les deux parties ont relevé que les étapes à réaliser pour rendre irréversible le développement des énergies renouvelables sont encore complexes et exigent de la volonté et de l'imagination pour lever les contraintes", indique la même source.

Les représentants de Medgrid, l'ex-Transreen, ont également relevé la justesse des préalables qui, selon les représentants de Sonelgaz, doivent être réunis pour lever les obstacles à la création d'un marché des énergies renouvelables entre le Nord et le Sud de la Méditerranée.

De son côté, Sonelgaz a indiqué qu'elle ne voyait pas d'inconvénients à collaborer avec Medgrid sur la base d'une convention visant la réalisation conjointe d'études liées à des axes spécifiques dans les énergies renouvelables ainsi que pour promouvoir des échanges d'expertise.

Les objectifs de Medgrid lancés en 2010, auparavant Transgreen, visent la production de 20 gigawatts d'électricité à partir d'énergies renouvelables (solaire notamment) dans le bassin méditerranéen, et dont 5 GW devraient être exportés vers l'Europe.

R. E.

le développement local qui a entamé ses travaux dimanche après-midi est la troisième du genre après celles de Tindouf et d'Illizi.

Contrairement aux deux précédentes rencontres de Tindouf et d'Illizi, celle de Tamanrasset a débuté avec une réunion entre le président du Conseil national économique et social (CNES), Mohamed Seghir Babes et les élus locaux issus des Assemblées populaires communales et de wilaya (APC, APW) ainsi que les représentants de la capitale de l'Ahaggar au Parlement qui a précédé la communication du wali sur le bilan du développement local. Les travaux reprendront demain lundi dans la matinée et seront consacrés à l'écoute des préoccupations, propositions et attentes des citoyens, des notables et des représentants du mouvement associatif local.

En mai dernier, le Cnes s'était vu confier, par le président de la République, la tâche d'animer la concertation nationale visant à adapter les objectifs du développement local aux attentes de la population.

R. E.

## TIZI-OUZOU

**Le Cnapest revendique la révision du statut particulier**

Le bureau de la wilaya de Tizi-Ouzou du Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique, Cnapest, a revendiqué à l'occasion de la rentrée scolaire, la révision du statut particulier.

Au cours d'une réunion, tenue au niveau du CEM Lotfi du chef-lieu de wilaya, le Cnapest a également exigé l'harmonisation du régime indemnitaire avec les autres secteurs et a réitéré sa revendication pour le droit au départ à la retraite après vingt-cinq ans de service.

Le Cnapest a aussi remis sur le tapis le dossier des œuvres sociales et de la médecine du travail ainsi que celui du logement.

Par ailleurs, le Cnapest demande au directeur de l'éducation d'installer une commission à laquelle prendront part tous les syndicats du secteur dans la wilaya «afin d'établir l'inventaire et le recensement des biens des œuvres sociales au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou».

Le bureau de wilaya du Cnapest a tenu un conseil de wilaya le 17 septembre passé afin de présenter et actualiser la situation organique par établissement et dans le but également de recenser les problèmes des enseignants du secondaire et du technique, entre autres, de même que le surnombre, les arriérés financiers impayés, les contractuels non intégrés, la surcharge des classes...

Aussi, il sera question, selon Kamel Goucem, coordinateur de wilaya du Cnapest de se prononcer sur le dégel de la grève de l'année passée, gelée le 23 avril 2011, cela en fonction des avis de la base.

L. B.

## EL OUED

**5,6 millions qx de pommes de terre d'arrière-saison attendus**

Une production de 5,6 millions de quintaux de pommes de terre d'arrière saison est attendue dans la wilaya d'El-Oued, au titre de la saison agricole 2011-2012, selon la Direction locale des services agricoles (DSA).

Une superficie de plus de 11.000 ha, soit 65 % de la superficie totale retenue pour cette filière agricole, a été consacrée cette année à cette variété au niveau des zones de production de la pomme de terre de la wilaya, a précisé la même DSA.

La campagne d'ensemencement se déroule entre la mi-août et la fin du mois de septembre en cours, alors que celle de la récolte est prévue entre fin octobre et le mois de juin prochains.

La DSA a expliqué la longue durée de la récolte de la pomme de terre par la possibilité de son stockage naturel, puisque le légume conserve toutes ses propriétés, maintenu sous terre. Il a relevé, par ailleurs, les bonnes conditions de déroulement de la campagne, à la faveur de la disponibilité des facteurs de production, notamment les semences cédées cette saison à des prix encourageants, variant entre 30 DA et 50 DA/kg.

Dans la perspective de développer l'industrie de transformation du produit, plusieurs assiettes foncières ont été dégagées pour l'investissement dans le créneau, à travers les zones productrices de ce légume dans les communes de Hassi-Khelifa, Debila, Guemmar, Ourmes, Robbah et Trifaoui, a indiqué la DSA.

APS

## TISSEMSILT, CONSERVATION DES FORÊTS

**Campagne de reboisement sur 9.594 hectares**

*Au titre de la saison 2011/2012, une superficie cumulée de 9.594 hectares d'espaces forestiers et de zones steppiques est ciblée par une campagne de reboisement programmée à Tissemsilt, a indiqué la Conservation des forêts précisant que cette opération est répartie sur 3.176 ha d'arbres forestiers, 3.161 ha d'arbres fruitiers, 2.131 ha d'arbustes fourragers et 126 ha d'oliveraies.*

PAR BOUZIANE MEHDI

La Conservation des forêts a également programmé la plantation de 405 ha de figuiers de Barbarie dans les zones montagneuses, la réalisation de 35 km de brise-vent, et de 10 ha de noyers, selon l'APS.

Cette campagne, qui générera environ 5.000 emplois saisonniers, a nécessité l'acquisition de plus de 8 millions de plants à partir de 5 pépinières implantées dans les communes de Bordj Emir Abdelkader, Tissemsilt, Lardjam, Béni Chaïb et Boukaïd.

Il est prévu la mise en terre, entre autres espèces, d'eucalyptus, de caroubiers, d'amandiers, de cyprès verts, de chêne-liège et de pin d'Alep. Afin de les protéger contre la désertification, l'accent sera mis



dans ce cadre sur l'intensification de la plantation dans les zones steppiques des communes de Khemisti, Layoun et Béni Bessam a souligné la Conservation des forêts. Cette campagne permettra de préserver l'écosystème de la région, de protéger les bassins versants situés près des barrages et de compenser le patrimoine forestier détruit par les feux de forêt, précise l'APS. En coordination avec la direction de l'Education, les associations écologiques et les scouts musulmans algériens

(SMA), un programme de sensibilisation a été élaboré pour la plantation d'arbres à travers les établissements éducatifs et administratifs, a signalé la même Conservation. Selon la Conservation des forêts, la précédente campagne de reboisement (2010/2011) s'étant concrétisée sur 2.669 ha parmi les 7.675 ha ciblées, elle escompte une meilleure performance pour cette nouvelle saison grâce à l'implication des jeunes entrepreneurs.

B. M.

## JIJEL, PLAGES ET LIEUX DE DÉTENTE

**La saison estivale joue les prolongations**

La saison estivale est loin d'être close à Jijel où les plages de la célèbre corniche sont encore prises d'assaut par les estivants.

Même au plus fort du mois de Ramadhan ces plages, qui ont connu un rush sans précédent entre juin et juillet derniers, n'ont pas été "boudées" par les candidats à une trempette.

Durant le mois de Ramadhan, des familles, originaires de différentes wilayas du sud du pays notamment, ont jeté leur

dévolu sur Jijel et sa région pour y observer le jeûne sur fond de vacances, loin des chaleurs infernales réputées dans ces régions.

Le mois de septembre qui coïncide avec la rentrée scolaire et sociale, continue d'attirer les estivants. Comme en témoigne la journée de vendredi 16 septembre où plusieurs portions du littoral ont été prises d'assaut par les estivants.

C'est le cas de la plage populaire de Kotama, dans le centre de Jijel où les para-

sols sont encore dressés sur le sable face à quelques bateaux, en rade, en attente d'entrer au port de Djendjen, ou encore à la plage du Grand-Phare. Dans cette dernière, ils étaient entre 200 à 300 familles à "camper" sur le sable, alors que le parking pour autos affichait "Complet".

Le mouvement des véhicules, circulant sur la RN 43 (Jijel-Béjaïa) est lui aussi intense. Plusieurs criques épousant le tracé de la corniche ont accueilli les amoureux de la "Grande Bleue". Dans le même décor, le parc animalier de Kissir (Ouest) n'a pas désempli de visiteurs durant ces journées.

De 6.000 visiteurs par jour, le nombre est passé, selon la direction de cet établissement de loisirs et de découvertes, à plus de 17.000 entrées quotidiennes.

Si le bilan n'a pas été encore établi par les parties concernées, tout porte à croire que la saison estivale 2011 a été exceptionnelle du point de vue du nombre de visiteurs. La prochaine sera probablement meilleure à condition que les services et responsables concernés puissent remédier à certaines lacunes et apporter des correctifs, pour asseoir les bases d'un tourisme populaire, sans pour autant générer des nuisances et des insuffisances sur certains plans.

"Des leçons méritent d'être tirées" en prévision de la prochaine saison estivale et touristique, ont noté certains observateurs.

APS

EL-BAYADH, DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS

# Lâcher de l'outarde houbara

Dans la wilaya d'El-Bayadh, la Direction générale des forêts (DGF) procède, aujourd'hui mardi, à une première opération de lâchers de l'outarde houbara, une espèce emblématique des zones arides, selon un communiqué de la DGF qui précise que cette action s'inscrit dans le cadre du programme de la DGF de réhabilitation des espèces animales en voie de disparition et en application de la convention de partenariat avec le Centre émirati de reproduction et de conservation des oiseaux.

PAR BOUZIANE MEHDI



Issus du Centre émirati de reproduction d'El-Bayadh, 120 jeunes outardes nées en captivité feront l'objet d'un premier lâcher dans des zones fréquentées par cette espèce et répondant à certains critères techniques de nature à garantir la réussite d'une telle opération, ajoute la DGF.

Les individus lâchés feront l'objet d'un "suivi rigoureux et continu" permettant d'évaluer les résultats d'une telle opération, "qui en cas de réussite, sera multipliée à l'avenir à El-Bayadh et dans les wilayas limitrophes, Nâama et Béchar", explique la Direction générale des forêts à l'APS.

Selon le communiqué, en prévision du

lâcher final, des actions correspondantes au pré-lâcher ont été lancées depuis quelques jours afin de permettre aux oiseaux de s'acclimater aux conditions particulières de terrain des zones de lâchers tenues secrètes pour des raisons liées à la réussite de l'opération. Des représentants du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, des personnalités émiraties et cadres du Centre émirati, les autorités locales et des chercheurs de l'USTHB et du Centre de recherche scientifique et technique des terres arides (CRSTRA) participeront à cette opération d'intérêt national et international, précise la DGF à l'APS.

Issue de la famille des otidea, l'outarde houbara à une aire de répartition qui couvre l'ensemble de l'Afrique du Nord et les îles Canaries.

En Algérie, souligne l'APS, cette espèce s'étend d'Est en Ouest sur l'ensemble de l'Atlas saharien où les femelles pondent de 1 à 3 œufs et couvent pendant 24 jours. Le début de la saison de reproduction commence au mois de mars et parfois dès le mois de novembre et jusqu'au mois de juin.

B. M.

KHENCHELA, CENTRE UNIVERSITAIRE ABBAS-LAGHROUR

## Recrutement de 122 enseignants



Le corps professoral du centre universitaire Abbas-Laghrou de Khenchela vient d'être renforcé au titre de la rentrée universitaire 2011- 012 par le recrutement de 122 nouveaux enseignants titulaires de doctorats et de magistères, a indiqué le rectorat.

Ces nouveaux recrutements devront élargir les capacités en matière d'encadrement pédagogique et d'expériences scienti-

ifiques et professionnelles de ce centre universitaire qui compte désormais 444 enseignants spécialisés dans différentes filières d'enseignement supérieur.

Le renforcement de l'effectif pédagogique devra également permettre de "combler le relatif déficit enregistré en matière d'encadrement pédagogique", a souligné le rectorat en faisant état d'une augmentation "sans cesse croissante" des nouveaux ins-

crits dans les différentes filières de l'enseignement proposées par ce centre universitaire. Le recrutement de ces nouveaux enseignants sera en mesure d'assurer une moyenne d'encadrement pédagogique d'un enseignant pour 28 étudiants, a précisé le rectorat, en notant l'impact de ce "progrès" sur le développement des capacités scientifiques et pédagogiques de cet établissement universitaire.

Le centre universitaire de Khenchela recevra dès octobre prochain environ 10.000 étudiants, dont plus de 2.000 nouveaux bacheliers qui entameront pour la première fois leur cursus universitaire dans les cinq instituts dont il dispose, a, par ailleurs, souligné le rectorat précisant que 18 spécialités dans le système licence-master-doctorat (LMD) sont dispensées au niveau de ce centre qui dispose également de 4 laboratoires.

Ce centre est doté, par ailleurs, de deux cités universitaires d'une capacité totale de 2.500 lits et de trois restaurants assurant quotidiennement 2.500 couverts, en plus de 32 bus destinés au transport des étudiants.

Le secteur de l'enseignement supérieur sera renforcé dans la wilaya de Khenchela par la réalisation de deux autres cités universitaires, d'une bibliothèque d'une capacité de 1.000 places, d'une centaine de logements d'astreinte destinés au corps professoral, d'une annexe de 8.000 places et d'un restaurant central, entre autres.

APS

ORAN

## Formation de 40 filles sourdes et malentendantes dans le tissage

Quarante filles sourdes et malentendantes seront formées prochainement dans le métier de tissage, ont indiqué les responsables de l'Association des handicapés sourds de la wilaya d'Oran (AHSO). "Nous avons décidé de concert avec l'association de la promotion de la femme rurale "Main dans la main" de former des personnes handicapées dans le tissage", a déclaré M. Saïd Masraoua, porte-parole de l'AHSO, ajoutant que cette initiative vise à valoriser des activités créatives des déficients de l'audition.

"Un atelier de formation pour personnes sourdes et malentendantes sera ouvert la semaine prochaine à la maison de jeunes Maoued-Ahmed pour permettre à ces jeunes femmes en quête d'insertion, d'apprendre ce métier et de réaliser des tapis et à s'intégrer dans la vie professionnelle", a ajouté le même responsable.

"Notre but en tant que société civile est de partager des initiatives qui sont porteuses d'espoir", a indiqué, pour sa part, Mme Allou Baba Ahmed, présidente de l'Association de la promotion de femme rurale "Main dans la main", qui a mis à la disposition de ces personnes aux besoins spécifiques trois métiers à tisser et une formatrice.

Plus de 1.600 sourds-muets sont recensés au niveau de la wilaya d'Oran, a fait observer le président de l'Association des handicapés sourds de la wilaya d'Oran lors d'une journée de sensibilisation et de promotion des activités créatives des sourds-muets, en plaidant pour une intégration totale des personnes sourdes et malentendantes.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

## Nouvelle filière à la rentrée de la formation professionnelle

Une nouvelle filière "très recherchée par les jeunes", en l'occurrence la conduite et l'entretien d'engins, sera créée à Bordj Bou-Arréridj dès la rentrée de la formation professionnelle en octobre prochain, a indiqué le directeur du secteur.

Tous les équipements pédagogiques et les matériels nécessaires à cette formation, créée dans le sillage de l'évolution du BTPH (bâtiment-travaux publics-hydraulique), ont été acquis, a précisé M. Mustapha Bousbaâ.

Au plan des infrastructures, le responsable de la formation et de l'enseignement professionnels a fait état de l'ouverture de nouveaux centres de formations, tous dotés de l'internet ou d'une demi-pension, dans les communes de Bordj-Bou Arréridj, de Khelil et de Ras El-Oued.

La carte pédagogique du secteur englobe tous les besoins de la wilaya en infrastructures ou en filières de formation, selon la même source qui a affirmé que le secteur de la formation professionnelle "connaît à chaque rentrée des améliorations à tous les niveaux". Les infrastructures du secteur attendent, pour la prochaine rentrée d'octobre, 7.866 stagiaires, dont 4.540 nouveaux inscrits.

APS

AVANT LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE L'ETAT PALESTINIEN

# Palestiniens et Israéliens négocient à l'Onu

*Le Premier ministre palestinien, Salam Fayyad, a rencontré le ministre de la Défense israélien, Ehoud Barak, dimanche 18 septembre, à New York, sur fond de tensions à propos de la décision des Palestiniens de demander la reconnaissance de leur Etat aux Nations unies.*

La rencontre s'est déroulée alors qu'une intense activité diplomatique, à laquelle participaient des responsables américains, européens, onusiens et russes, était déployée pour tenter d'éviter une confrontation au Conseil de sécurité. Israël a mis en garde contre la possibilité que la demande de reconnaissance de l'Etat palestinien que le président Mahmoud Abbas veut présenter vendredi prochain à l'ONU entraîne un regain de tension au Proche-Orient, rapporte *Libération*.

M. Fayyad a déclaré à la presse que les deux hommes avaient discuté de «questions de sécurité» et de «l'aptitude à gouverner» de l'Autorité palestinienne. Les responsables israéliens n'ont pas fait de déclaration sur cette rencontre. Des responsables du Quartette sur le Proche-Orient (Etats-Unis, Onu, Russie, Union européenne) se sont également réunis. La secrétaire d'Etat américaine, Hillary

Clinton, a rencontré la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton. Mme Clinton a déclaré qu'elles avaient discuté «des moyens de progresser». Washington a promis d'opposer son veto à la demande palestinienne si celle-ci passe par le Conseil de sécurité. L'envoyé spécial du Quartette, Tony Blair, a été reçu par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon

## Américains et Européens s'activent pour éviter un choc

Les Etats-Unis et l'Union européenne tentent encore d'éviter une confrontation au Conseil de sécurité sur la demande d'adhésion des Palestiniens à l'ONU, Washington ayant déjà averti qu'il opposerait son veto. Dimanche 18 septembre, des contacts entre diplomates du Quartette pour le Proche-Orient (Etats-Unis, Russie, UE, ONU) doivent avoir lieu à New York, sans réunion formelle toutefois. Dans ce cadre, l'envoyé spécial du Quartette, Tony Blair, doit rencontrer Ban Ki-moon, et la secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton doit s'entretenir avec Catherine Ashton, la chef de la diplomatie européenne. «Je pense qu'il y a un moyen d'éviter une confrontation», a déclaré dimanche l'ancien Premier ministre britannique sur la chaîne américaine ABC. «Le seul moyen finalement de parvenir à un Etat palestinien (...) est de passer par des négociations», a-t-il expliqué, indiquant que le Quartette allait «chercher au cours des prochains jours à trouver un moyen de réunir les éléments qui permettent de



reconnaître leurs revendications et leurs aspirations légitimes à un Etat, tout en renouvelant (...) la nécessité de négociations directes entre les deux parties.

## L'opinion internationale s'oriente vers la reconnaissance de l'Etat de Palestine

De nombreux pays à travers le monde ont apporté leur soutien à la reconnaissance de l'Etat de Palestine, relève un sondage réalisé entre le 3 juillet et le 29 août dernier, et publié lundi par des médias britanniques. Selon cette enquête réalisée auprès

de 20.446 personnes par l'institut GlobeScan, plusieurs pays, dont notamment la Russie, le Royaume Uni, la France, la Chine, l'Allemagne sont majoritairement favorables à la reconnaissance de l'Etat de Palestine.

Aux Etats-Unis, 45% des personnes sondées soutiennent la reconnaissance de la Palestine, alors que 36% sont contre, selon le sondage, publié par le *BBC World Service*. Les Etats-Unis restent le seul pays à avoir menacé de mettre son veto pour bloquer la demande d'adhésion de l'Etat de Palestine aux Nations unies.

R. I./ Agences

## PAKISTAN

### 7 morts dans un attentat à la voiture piégée

Sept personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées hier dans l'explosion d'une voiture piégée visant un officier de police à Karachi, dans le sud du Pakistan, rapporte la chaîne de télévision locale Geo citant la police locale.

Aslam Khan, un commissaire de la Police criminelle chargé de la lutte antiterroriste, a assuré qu'il n'avait pas été blessé mais sa maison a été entièrement détruite. Il a précisé qu'il avait été menacé par les talibans. Plusieurs bâtiments et véhicules à proximité du site de l'explosion ont été endommagés.

## COLOMBIE

### Appel aux FARC à déposer les armes

Le Président colombien, Juan Manuel Santos, a réitéré son appel aux Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) à déposer les armes.

"Ici, à l'endroit où les FARC sont nées il y a 47 ans, je leur envoie un message : quittez les rangs, déposez les armes, renoncez à la violence et au terrorisme et nous serons prêts à vous fournir une opportunité dans la vie civile", a déclaré M. Santos dimanche soir dans la ville de Marquetalia, fief des FARC dans le centre du pays.

Le fait que les FARC recrutent désormais des mineurs, une réponse à l'intensification de la répression du gouvernement, est contraire au droit humanitaire international, a déclaré le président colombien, cité par le bureau présidentiel. Ces propos font suite à de récentes attaques menées par les FARC dans plusieurs régions et à des accrochages de plus en plus fréquents entre les troupes gouvernementales et les rebelles.

APS

## YÉMEN

### Manifestations après la tuerie de dimanche

26 manifestants hostiles au président Ali Abdallah Saleh ont été tués et des centaines blessés dimanche par les forces de sécurité yéménites.

Des dizaines de milliers de manifestants se sont massés ce lundi sur trois kilomètres dans les rues de Sanaa, la capitale yéménite, d'où la police s'est retirée, au lendemain de la répression d'une marche réclamant le départ du président Ali Abdallah Saleh qui a fait 26 morts.

Les forces de sécurité et des civils armés ont ouvert le feu dimanche pour disperser des dizaines de milliers de manifestants, partis de la place du Changement où des protestataires campent depuis février pour réclamer le départ d'Ali Abdallah

Saleh. Défiant les forces de sécurité, les manifestants défilaient dans les rues avoisinantes. Les forces de sécurité ont tiré à balles réelles et à l'arme automatique et fait usage de canons à eau et de gaz lacrymogène contre les manifestants qui, après avoir passé trois barrages des forces gouvernementales, sont arrivés en milieu de soirée sur la rue al-Zoubeir, en plein centre de Sanaa. La foule des manifestations, cible des tirs de la police et des partisans armés du régime, répliquaient par des jets de pierres.

Pour sa part, le comité d'organisation de la révolution des jeunes protestataires a réaffirmé que le mouvement de contestation restera "pacifique" et invité les

Yéménites à sortir et à observer des sit-in "jour et nuit" jusqu'à la chute du régime.

D'importantes manifestations ont également eu lieu à Taëz, Ibb et Dhammar, trois villes au sud de Sanaa, ainsi qu'à Saada (nord) pour protester contre les violences.

Au pouvoir depuis 1978, le président Saleh fait face depuis janvier à un mouvement de contestation qui a fait plusieurs centaines de morts. En convalescence à Ryad où il a été hospitalisé le 4 juin au lendemain d'une attaque contre son palais à Sanaa, Ali Abdallah Saleh a chargé en début de semaine son vice-président de négocier avec l'opposition un transfert du pouvoir.

## ALLEMAGNE

### La gauche conserve Berlin, les difficultés s'accumulent pour Merkel

Les sociaux-démocrates allemands ont conservé Berlin dimanche lors des élections dans la ville-Etat mais la coalition de la chancelière Angela Merkel en est sortie encore un peu plus affaiblie.

Le maire sortant, le social-démocrate Klaus Wowereit, aux affaires depuis dix ans, est assuré d'un troisième mandat. Son Parti social-démocrate (SPD, opposition fédérale) est arrivé en tête avec 28,6% des suffrages, selon les estimations des chaînes de télévision publiques.

"C'est un beau succès", s'est enflammée la secrétaire générale du SPD, Andrea Nahles. "Pour la troisième fois d'affilée, le SPD est la formation politique la plus



forte dans la capitale". L'Union démocrate-chrétienne (CDU), dirigée par Mme Merkel, arrive loin derrière avec 23,1% des

suffrages mais progresse de près de deux points par rapport à l'élection régionale de 2006. La grosse sensation de dimanche soir est à mettre à l'actif du parti des Pirates, jeune mouvement qui prône la démocratie directe sur internet. Ils ont conquis près de 9% des suffrages, en partant de zéro, ce qui leur garantit d'entrer pour la première fois dans un Parlement régional en Allemagne. A l'issue de cette "super année électorale" marquée par sept scrutins régionaux, le bilan des démocrates-chrétiens s'avère calamiteux, à mi-mandat. La chancelière, qui dirige également la CDU, a prévu de s'exprimer hier en milieu de journée.

APS

**CONFORT, ROBUSTESSE  
ET UTILITÉ :  
COHÉSION PARFAITE**

Page 14

RENAULT ET LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN VONT REPRENDRE LES NÉGOCIATIONS

## **BMW intéressé par l'usine de cyclomoteurs de Guelma**

Page 12

*Le Conseil de la nation a consacré la séance de jeudi aux questions orales adressées au ministre de l'Industrie lequel a répondu aux interrogations des sénateurs portant sur les investissements étrangers dans le secteur automobile.*



LA RENAULT TWINGO RELOOKÉE

## **Nouveau cap à Francfort**



Page 13

● SALON DE FRANCFORT 2011  
**Toyota Hilux restylé**

**Présentation du  
SsangYong XIV-1**

**Skoda MissionL Concept**

● SAIDA CITROËN  
**Série limitée, "Phoenix"  
pour la nouvelle C4**

Pages 12 - 13

RENAULT ET LE GOUVERNEMENT ALGÉRIEN VONT REPRENDRE LES NÉGOCIATIONS

## BMW intéressé par l'usine de cyclomoteurs de Guelma

Le Conseil de la nation a consacré la séance de jeudi aux questions orales adressées au ministre de l'Industrie lequel a répondu aux interrogations des sénateurs portant sur les investissements étrangers dans le secteur automobile.

Mohamed Benmeradi, ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement a confirmé l'existence d'un projet de partenariat algéro-allemand avec le ministère de la défense nationale pour la création d'une joint-venture de construction de cyclomoteurs au niveau du complexe de fabrication de cycles et de cyclomoteurs de Guelma. "Les négociations sont en cours avec le groupe BMW qui a montré un intérêt pour le projet", a indiqué le ministre à la presse en marge d'une séance de questions orales au conseil de la nation, précisant que le projet de partenariat regroupe la direction des industries militaires du ministère de la défense et la société allemande.

M. Benmeradi qui répondait à une question orale d'un sénateur sur les projets industriels dans cette wilaya a affirmé que depuis 2005, plusieurs formules ont été présentées pour impulser l'activité de cette société à travers le partenariat, mais sans succès.

Il a exposé la situation financière de l'entreprise qui a été créée en 1987, affirmant qu'elle accuse un déficit financier et une baisse continue de son chiffre d'affaires, ajoutant que la

société présente "actuellement un niveau productif très en deçà du volume de production prévu", et que "10% seulement" des équipements technologiques sont en exploitation.

Abordant le dossier de la société Renault qui envisage la création d'une usine de construction automobile à Alger, le ministre a indiqué que les contacts entre les parties algérienne et française reprendront "début octobre" prochain, soulignant que la dernière réunion entre les deux parties remonte à juin dernier.

Estimé à un milliard d'euros, le projet Renault vise à produire plus de 150.000 véhicules par an en Algérie.



SALON DE FRANCFORT 2011

## Skoda MissionL Concept

La marque tchèque Skoda expose au salon automobile de Francfort son concept MissionL. Le concept pourra servir de base pour la production d'une prochaine berline qui prendra une place de choix entre les deux modèles phares de la marque à savoir Fabia et Octavia et ciblera les pères de famille.

Longue de 4,5 mètres, la prochaine berline Skoda mettra en avant son habitabilité mais surtout sa praticité qui sera un plus pour les familles désireuses de l'acquérir. Au chapitre design, la MissionL Concept sera certainement la nouvelle identité de la marque.

Elle met en avant une calandre composée de bandes verticales et on retrouve le nouveau logo à la flèche ailée sur le bas du capot. Tout est nouveau, les projecteurs délicatement dessinés, même cas de figure pour les clignotants et feux de position qui prennent place sous les optiques.

Passant à l'intérieur du concept, on remarque qu'elle est généreusement spacieuse. A bord aussi on est impressionné par le niveau de la qualité de la planche de bord très horizontale. Il est à noter que le concept est illuminé au niveau des seuils des portes.



15<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE D'ALGER

Les dates annoncées

Le rendez-vous annuel des professionnels de l'automobile en Algérie se tiendra comme à l'accoutumée en mars prochain, plus exactement du 15 au 25 mars au grand bonheur du public qui attend le rendez-vous pour effectuer ses achats et profiter des remises spéciales salon. C'est désormais officiel, la 15<sup>e</sup> édition du Salon international de l'automobile d'Alger se tiendra du 15 au 25 mars 2012, c'est ce qui ressort de la réunion tenue entre le bureau de l'Ac2A, (Association algérienne des concessionnaires automobiles) et la Safex (Société algérienne des foires et expositions).

Il est utile de rappeler que lors des préparatifs de la précédente édition du Salon international de l'automobile d'Alger, certains concessionnaires membres de l'Association ont émis le souhait d'organiser le salon une fois chaque deux ans à l'instar du Mondial de l'automobile de Paris ou du Salon de l'automobile de Francfort.

SALON DE FRANCFORT 2011  
Présentation du SsangYong XIV-1 Concept



Le spécialiste coréen des SUV SsangYong affiche sa présence au salon de Francfort 2011 avec la présentation de son petit 4x4, le XIV-1 Concept. Le XIV-1 Concept annonce l'arrivée d'un nouveau modèle pour la marque coréenne.

Petit comparativement aux SUV que produit traditionnellement la marque, le XIV-1 Concept ne mesure que 4140 mm de long. Il sera, selon le constructeur du pays du Matin Calme la base sur laquelle sera produit le nouveau SUV SsangYong.

La ligne se distingue par un grand montant arrière avec un effet casquette provenant de l'arrière du toit panoramique. Le petit SUV sera doté d'un quatre-cylindres 1.6 l essence et Diesel avec deux ou quatre roues motrices et boîte manuelle ou automatique à six rapports.

Uniquement pour les besoins du spectacle au salon de Francfort, le constructeur a doté son SUV de quatre sièges pivotants et des portes à ouvertures antagonistes. La console centrale est caractérisée par une grande interface de contrôle.

La Fiat Punto restylée se dévoile

La Fiat Punto se refait une beauté et s'annonce avec de nouveaux équipements plus esthétiques



plus haut de gamme, présentée avec de nouveaux blocs moteurs à l'instar du 1.3 Multijet et 0.9 TwinAir Turbo développant 85ch. La nouvelle Fiat Punto adoptera de nouvelles jantes marrons diamantées, des montants et rétroviseurs noirs et de nouvelles selleries plus aiguillées. L'habitacle quant à lui est bi-ton noir et gris frappé de la griffe TwinAir. Fiat annonce par ailleurs deux nouvelles technologies sur la Punto : l'intelligent Alternator qui permettra de recharger les batteries lorsque le moteur est position éteint et l'intelligent Flow qui optimise le circuit de refroidissement, ce dernier permet des émissions de seulement 90 g/km CO2. La commercialisation de la nouvelle Fiat Punto est d'ores et déjà annoncée pour 2012.

LA RENAULT TWINGO RELOOKÉE

## Nouveau cap à Francfort

Agrémentée par de multitudes possibilités de personnalisation, la Renault Twingo restylée est présente au salon de Francfort pour annoncer un changement de cap presque radical. Ainsi, sa nouvelle bouille est revue de fond en comble et présente désormais des atouts stylistiques plus faciles à faire valoir.

Ainsi, la partie avant de cette citadine prend de nouvelles allures, notamment avec l'adoption d'un nouveau style de positionnement des optiques et feux antibrouillards qui sont désormais remontés dans la calandre. Les feux arrière pour leur part sont assez originaux par leur nouveau dessin et leur emplacement autour du hayon.

Sur un autre plan, la Renault Twingo arbore un toit ouvrant (en toile). Le toit de la nouvelle Renault peut être aussi décoré par une pannelle stripings.

L'habitacle n'est en pas reste de ce lifting de la Twingo puisqu'on aperçoit de nouveaux pourtours des aérateurs, des boutons de ventilation manuelle et l'adoption du Bluetooth et la connectivité USB pour les systèmes radios retenus suivant déclinaisons.

La partie motorisation apporte aussi son lot d'évolutions avec un effort accru sur la modération des émissions en CO2. Le bloc diesel de 75 ch affiche désormais un bilan de 85g/km de CO2 et le moteur essence 1.2 l de 75 ch émet 102 gr/km. Il ya lieu de signaler que Renault annonce que le moteur diesel offre une autonomie moyenne de 1000 km

alors que le bloc essence atteint les 750 km d'autonomie. moteur 1.6 l essence de 133 ch.

Renault proposera aussi une version Gordini de sa Twingo, elle proposera deux moteurs, l'un essence (le 1.2 TCe de 102 ch et l'autre diesel à savoir le 1.5 dCi de 85 ch.

Aussi, une version plus sportive sera au catalogue, il s'agit de la Twingo R.S qui sera propulsée par le

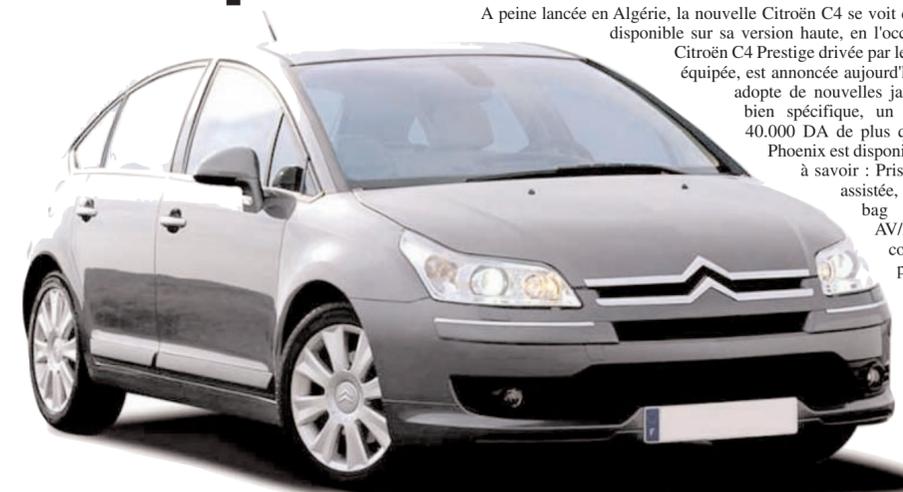


SAIDA CITROËN

## Série limitée "Phoenix" pour la nouvelle C4

A peine lancée en Algérie, la nouvelle Citroën C4 se voit déclinée en série limitée «Phoenix» disponible sur sa version haute, en l'occurrence «la Prestige». La nouvelle Citroën C4 Prestige drivée par le bloc 1.6 HDI 110ch, déjà fortement équipée, est annoncée aujourd'hui en série limitée «Phoenix». Elle adopte de nouvelles jantes en aluminium 17° d'un dessin bien spécifique, un équipement proposé à seulement 40.000 DA de plus que le tarif initial. La série limitée Phoenix est disponible avec les principaux équipements à savoir :

Prise 230 vol, vitres teintées, direction assistée, airbags conducteur et passager, airbag latéraux, lève vitres électrique AV/AR, air conditionnée régulé Bizone, condamnation centralisée à distance, projecteurs anti-brouillard, ordinateur de bord, freinage électrique de parking, ABS - AFU - REF - ESP, régulateur et limiteur de vitesse, boîte à gants réfrigérée, mesure de place disponible, jante en alliage 17°, radar AV/AR, sièges avant massant et garnissage semi-cuir. La nouvelle Citroën C4 édition Phoenix est proposé au prix TTC de 2.350.000 DA (Taxe VN incluse).



ESSAI TOYOTA FORTUNER 3.0 L D-4D DE 163 CH

# Confort, robustesse et utilité, la cohésion parfaite

*Réputée pour son savoir-faire et sa compétence indiscutable en matière de technologie 4x4, la marque japonaise Toyota ne cesse de développer le monde des quatre roues pour plus de fiabilité, de robustesse et de confort mais aussi par son apport en plaisir de conduite à sa large clientèle.*

**T**oyota Algérie vient de mettre sur le marché local un nouveau baroudeur des routes qui n'a rien à envier aux autres modèles de la marque, dont la notoriété a dépassé toutes les frontières ; il s'agit du tout nouveau Toyota Fortuner.

Ce véritable 4x4 robuste destiné à rouler sur les terrains difficiles est aussi capable de conquérir le monde avec son style, surtout lorsqu'on sait que le Fortuner est fabriqué sur la plateforme d'un autre modèle des plus robustes du Pick-up Hilux/Pack luxe qui bénéficie d'une suspension améliorée. Le SUV japonais bénéficie d'atouts esthétiques qui lui confèrent une présence remarquable et dynamique sur la route. Ce SUV robuste et élégant est un symbole de force illustrée avec beauté et raffinement.

Très bon gabarit dépassant en dimension plusieurs modèles de la concurrence directe, le Fortuner s'adapte à tous les terrains. Il offre une longueur de 4,6 mètres, une largeur de 1,8 mètre et une hauteur de 1,8 mètre pour un empattement de 2,7 mètres afin d'accueillir jusqu'à 7 passagers sur trois rangées, utile aussi dans le transport du personnel d'entreprise.

## Une copie du Hilux luxe

A l'avant, le Toyota Fortuner ressemble trait pour trait au pick-up Hilux qui dégage lui aussi un esprit de baroudeur prêt à franchir tous les obstacles qui s'opposent à lui. Du premier coup d'œil, on aperçoit une calandre chromée qui remonte jusqu'au

capot. Cette partie avant se distingue par sa prise d'air, des rétroviseurs chromés, marche-pieds latéraux, jantes de 17 pouces et des projecteurs redessinés qui s'étirent sur les flancs. A l'arrière, le Fortuner prend une partie de l'identité du célèbre Prado dont les feux arrière se rallongent jusqu'en haut avec en prime un becquet arrière.

En prenant place dans le SUV japonais, l'on est envahi par une certaine assurance dans la mesure où l'assise haute est assurée par les mensurations importantes du Fortuner qui assure donc une sensation de domination de la route. Une assurance doublée par un confort très correct. L'intérieur est beau et nous fait penser aux SUV Toyota haut de gamme. La beauté subtile de l'intérieur du Fortuner est déterminée par une conception ergonomique de l'habitacle intérieur. Ce dernier, spacieux et généreux, est enrichi par une multitude d'équipe-

ments et des compartiments de rangement qui sont tous à portée de main.

A bord du Fortuner, l'on se sent comme chez nous grâce à des équipements qui apportent du confort, à l'image des rétroviseurs extérieurs électriques, lève-vitres

accouder avant avec compartiment de rangement et volant réglable en hauteur.

## Une motorisation de grosse pointure

Puissant, dynamique et surprenant à la fois, le Fortuner, grâce à la puissance de son moteur de 4 cylindres, le D4D de 3.0 litres développant 163ch (343 Nm de couple). Il offre au véhicule une performance très appréciable. Il est couplé à une boîte de vitesses manuelle de 5 rapports bien étagés et très légères à l'usage.

La performance de la motorisation est perceptible d'avantage en tout terrain, son milieu de prédilection, avec une souplesse qui est toujours au rendez-vous. Grâce aux cinq rapports de sa boîte

de vitesses, l'on aborde les déplacements d'une façon très optimale.

Et enfin, pour couronner le tout, le châssis rigide du Toyota Fortuner garantit une robustesse inégalable. Les accélérations et les reprises nous font penser à un véhicule léger sport. En somme, il fait preuve d'un comportement routier correct et saint aussi bien sur route qu'en ville au grand bonheur de ses propriétaires.

## Rouler en toute sécurité

Avec une fusion des meilleurs matériaux associés à une technologie haut de gamme, le Fortuner est techniquement conçu pour assurer une sécurité hors pairs et garantir une protection remarquable. Il possède une structure de carrosserie rigide et solide dont les différents composants sont conçus pour absorber et disperser l'énergie, l'objectif étant de minimiser la déformation de l'habitacle.

Le Fortuner est équipé d'un système ABS qui contribue à éviter le blocage des roues en cas de freinage sur un revêtement glissant, en répartissant la puissance de freinage entre les quatre roues afin que celle-ci soit adaptée au niveau d'adhérence de chacune.

Disponible dans tout le réseau de Toyota Algérie avec quatre coloris, le Fortuner est proposé au prix de 4.090.000 DA (TTC).

SALON DE FRANCFORT 2011

## Toyota Hilux restylé

**L**e pick-up Toyota Hilux est non seulement le pick-up le plus vendu sur le marché algérien mais il enregistre aussi les meilleures

ventes au niveau de tous les marchés du monde. Un succès qui n'a pas laissé le constructeur japonais indifférent puisqu'il vient d'opérer quelques chan-

gements au niveau du look de son utilitaire multitâches. Ce n'est un secret pour personne de voir le Hilux enregistrer des records. Avalant des milliers de kilomètres depuis son tout premier lancement il y a de cela 6 ans, le pick-up nippon s'est offert une beauté essentiellement à l'avant comme ce fut le cas lors du dernier relooking.

Cette fois-ci, le Hilux prend un brin de jeunesse avec des retouches au niveau des optiques en sus d'une nouvelle grille chromée alors que le bouclier s'est un peu gonflé pour lui donner un air de grandeur. À l'intérieur pas trop de changement, mis à part quelques chrome ajouté ça et là. Pour le cœur du Hilux, ce dernier sera commercialisé avec deux versions, à savoir le 2.5 litres D-4D de 144 ch et le 3.0 litres D-4D de 171 ch avec filtre à particules. L'évolution se situe donc au niveau de la version 2.5 litres D-4D qui a gagné en puissance avec plus de 24 ch.



SILA D'ALGER 2011, LIVRES À CARACTÈRE SUBVERSIF

# Plus de 400 titres interdits

Chaque année le Salon international du livre d'Alger fait parler de lui, comme étant d'abord une manifestation culturelle de grande envergure destinée à la promotion de la lecture et du livre, mais également à travers l'interdiction de plusieurs ouvrages dit subversifs.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Comme un air de déjà vu, cela ne change pas des années précédentes, ce salon ouvrira encore une fois sur des divergences d'opinion concernant l'interdiction de plusieurs ouvrages, pour la plupart religieux.

C'est ce qu'a annoncé d'ailleurs avant-hier le directeur du livre et de la lecture au ministère de la Culture, Rachid Hadj Nacer à la radio Chaîne III dans l'émission quotidienne «*L'invité de la rédaction*». Ainsi, des réserves ont été émises pour plus de 400 titres qui devaient être présentés au 16e Salon international du livre d'Alger (Sila2011) prévu du 21 septembre au 1er octobre à Alger. M. Hadj Nacer a également précisé que cette décision a été prise par une commission de lecture dépendant du ministère des Affaires religieuses et wakf. Reste que chaque année également, malgré ces mesures, les critiques fusent de partout pour dénoncer les livres religieux exposés, qualifiant même ce salon a maintes reprises comme étant «une foire religieuse». Alors que d'autres n'admet-



tent pas l'interdiction de ces livres religieux. Se trouvant entre l'enclume et le marteau, les deux commissions de lecture, celle du ministère des Affaires religieuses et celle du ministère de la Culture essayent tant bien que mal de satisfaire tous les avis et tendances. Il est rappelé également qu'après avoir accueilli la Palestine en 2009 puis la Suisse en 2010, le Sila propose pour cette 16e édition un autre pays arabe, le Liban, dont la littérature et l'édition présentent une histoire et une expérience particulièrement édifiantes. Dans la période moderne de l'histoire du Monde arabe, ce pays a joué un rôle précieux dans la diffusion de la connaissance et des

expressions. Contrée de grands traducteurs, le Liban a été, et demeure, une passerelle indispensable de la littérature arabe dans le monde. L'édition de dictionnaires bilingues et trilingues et les recherches sur la langue arabe font partie des apports estimés de ce pays. Aujourd'hui encore, sa contribution à l'édition du monde arabe et sa participation, à travers de nouveaux auteurs, à l'affirmation de la littérature arabe contemporaine sont reconnues. Les visiteurs du Sila pourront rencontrer certains de ces auteurs parmi les plus en vue ainsi que des professionnels libanais du livre. Il est à noter que, lors de la dernière édition, les entrées, comptabilisées élec-

troniquement par les portiques de sécurité, ont atteint plus d'un million deux cent mille visiteurs ! Ce chiffre, particulièrement encourageant pour l'avenir de la lecture dans notre pays, fait du Sila une des manifestations du genre parmi les plus importantes au monde. Pour cette année, le Sila regroupera sous son chapiteau une quarantaine de pays et plus de 600 éditeurs, nationaux et étrangers.

La 15e édition du Sila a connu une augmentation de 30% de la participation par rapport à celle de l'année précédente avec 460 stands dont 320 étrangers issus des cinq continents. Ainsi, le Sila permet aujourd'hui de présenter une vitrine conséquente de l'édition internationale tout en jouant son rôle prioritaire de promotion de l'édition algérienne.

K. H.

LE COLLOQUE INTERNATIONAL DE TLEMCCEN DÉDIÉ À MESSALI HADJ

## Le retour de mémoires

L'universitaire et historien français Benjamin Stora a mis en exergue, avant-hier à Tlemccen, la transmission aux nouvelles générations des connaissances accumulées sur l'histoire de l'Algérie. «*La transmission aux nouvelles générations des connaissances accumulées sur les plans académique, scientifique, politique et culturel autour de l'histoire de l'Algérie est primordiale. Ceci doit se faire par le biais de tous les supports comme les manuels scolaires, les ouvrages historiques, les biographies, les productions cinématographiques, les documentaires et toutes les créations intellectuelles ou artistiques*», a-t-il souligné.

Intervenant au Colloque international de Tlemccen dédié à Messali Hadj, le conférencier est longuement revenu sur la portée historique et politique du discours prononcé par Messali Hadj, le 2 août 1936 au stade municipal d'Alger, dans le cadre de la tenue du Congrès musulman regroupant tous les courants politiques de l'époque.

Benjamin Stora s'est intéressé «aux retours de mémoires» autour de cette figure du mouvement national algérien. Pour lui, le discours du 2 juin 1936, marque «le déplacement de l'Etoile nord-africaine, née en 1926 en France, vers l'Algérie. Il ne s'agit pas seulement d'un déplacement géographique de ce parti nationaliste mais surtout un déplacement politique et une

nupture des Algériens avec l'ordre colonial». Pour l'orateur, ce discours a annoncé «l'irruption des masses populaires algériennes dans le débat politique, dominé jusque là par les différentes élites», et la référence à la terre témoigne de «la volonté de reprendre en main le processus de dépossession foncière». «Ce geste a fortement résonné dans les esprits de la population algérienne et a permis de faire connaître la personnalité de ce leader poli-



tique», a-t-il ajouté. Ce spécialiste de l'histoire de l'Algérie contemporaine a également retracé le long chemin traversé, depuis le recouvrement de l'indépendance nationale, pour aboutir à la «mise en lumière» d'illustres personnalités politiques nationales «victimes de l'effacement institutionnel».

«Nous sommes passés de la période de

la connaissance de ces personnalités à celle de leur reconnaissance», a-t-il précisé. Pour sa part, l'historien Omar Carlier, auteur de nombreux ouvrages sur le parti ENA, a longuement débattu de «Messali Hadj et des figures du leadership charismatique au Maghreb».

Le conférencier a estimé que le fondateur de l'ENA, du PPA et du MTLD est un «zaïm» dans le sens positif du terme, puisque «le zaïm est l'homme qui apporte des changements majeurs dans les rapports sociaux avec son peuple», a-t-il déclaré.

Dans ce contexte, il a établi des parallèles avec les personnalités charismatiques qui ont marqué les pays sous domination coloniale de l'époque, comme les Saad Zaghoul, Nehru, Ghandi et bien d'autres.

L'ancien secrétaire général de la Fédération française de l'éducation nationale (FEN), Jean-Paul Roux a apporté son témoignage au sujet des prises de position anti-colonialistes de son syndicat et son soutien à la cause algérienne bien avant le déclenchement de la guerre de libération nationale. Tout en mettant en exergue la place de l'engagement de la FEN en faveur de la cause algérienne, il a estimé nécessaire une écriture commune de l'histoire des relations algéro-françaises «d'une manière scientifique et sans passion».

APS

SÉTIF

### Bibliothèque itinérante pour les communes

Une bibliothèque itinérante sillonnera, à partir du 22 septembre, de nombreuses communes de la wilaya de Sétif, a-t-on appris dimanche du directeur de la Culture. Ce biblio-bus "se veut un lien entre la direction de la culture et le lecteur dans les communes et les régions éloignées, notamment celles qui n'ont pas les moyens nécessaires pour acquérir une variété de livres", a indiqué Idris Boudiba. Cette bibliothèque itinérante constitue également "un moyen pour inciter les enfants et les jeunes à lire". Près de 5.000 livres englobant différents domaines, scientifiques et littéraires notamment, ainsi que de la littérature enfantine, seront mis à la disposition des lecteurs. Par ailleurs, la manifestation "Lire en fête" sera lancée, jeudi prochain au niveau du parc d'attraction de la capitale des Hauts-Plateaux. De nombreuses activités liées à la passion de la lecture ainsi que des spectacles pour enfants figurent au programme. Il est également prévu l'extension de cette manifestation à certaines communes de la wilaya, à l'instar d'El Eulma et Aïn Azel, afin de sensibiliser les citoyens sur l'intérêt de la lecture.

APS



# ACCUSÉ levez-vous !



CAMBRIOLAGE

## Remerciements originaux

*Slimane Azem, dans une de ses chansons, recommandait la plus grande des prudences vis-à-vis de ceux que l'on considère comme ses meilleurs amis. L'affaire ci-dessous, qui s'est déroulée à El Harrach, prouve si besoin est que le poète a toujours raison.*

**D**jamila, 24 ans devait se rendre à un mariage en compagnie de sa mère et de son père qui devait les déposer à la salle des fêtes et les récupérer en fin de journée.

Djamila avait enfilé une très belle robe qui lui avait coûté les yeux de la tête. Il ne lui restait plus qu'à trouver la parure qu'elle porterait. Pour cela elle n'avait que l'embarras du choix. Elle se rendit dans la chambre de ses parents où se trouvait un coffre mural auquel on accédait à partir d'une garde-robe. Mais quelle ne fut sa surprise lorsqu'elle eut découvert le coffre complètement vide. Mais qu'est-ce que cela voulait dire ? Elle appela sa mère.

- Dis, maman, c'est toi qui as changé de cachette aux bijoux qui se trouvaient dans le coffre de la garde-robe ?

- Non... C'est peut-être ton père... Depuis le temps qu'il parle d'une cachette sous la baignoire de la salle de bains. Je vais lui demander si c'est lui.

Ahmed le père de famille de 56 ans était en train de mettre de l'ordre dans son portefeuille au salon du rez-de-chaussée de la villa quand sa femme lui demanda si c'était lui qui avait touché au coffre à bijoux. Il fut si surpris par cette question que le portefeuille lui glissa des mains.

- Qu'est-ce que tu racontes ? Le coffre à bijoux ? Je ne l'ai pas touché depuis qu'il existe...

- Cesse de plaisanter Ahmed... et dis-nous si...

Djamila à son tour descendit jusqu'au salon du rez-de-chaussée. Elle avait entendu la réponse de son père et elle savait qu'il ne plaisantait jamais lorsqu'il s'agissait d'argent ou de bijoux.

- Je n'ai pas touché au coffre à bijoux, femme. Il manque quelque chose ?

- Oui... Il manque... tous les bijoux...

- Ah ! par contre toi, tu es en train de plaisanter...

- Ahmed, s'il te plaît, je n'ai pas la force de parler... Monte dans notre chambre et tu te rendras compte de toi-même que je ne suis pas en train de plaisanter.

Ahmed monta et c'est Djamila qui lui expliqua qu'elle avait trouvé le coffre contenant les bijoux de la famille vide.

- Et la porte du coffre, tu l'as trouvée fermée ou ouverte ?

- Fermée, papa mais pas à clef. Nous ne le fermons jamais à clef parce que moi personnellement, je me suis toujours dit



qu'il n'y avait aucun risque qu'un voleur arrive jusqu'ici.

Le père de famille était si abattu par ce qu'il venait d'apprendre qu'il se laissa tomber sur le lit. Il se tint la tête avec ses deux mains pendant un moment puis il regarda sa femme et sa fille.

- Vous savez à combien se chiffre le montant des bijoux qu'il y avait dans ce coffre ?

- Non, fit Djamila. J'ai juste une idée approximative... Cent millions environ ?

- Une idée approximative ? Parce que ce n'est pas toi qui les as achetés... Il y en a là pour au moins 500 millions de centimes ! Un demi-milliard !

Après un silence quelques secondes environ, le père demanda ;

- Ce ne serait pas Rabah qui les aurait pris par hasard ?

La mère s'écria :

- Oh ! Non... s'écria la mère. Notre fils est incapable de prendre quoi que ce soit sans nous en avertir... La dernière fois, il voulait emprunter le flash-disk de Djamila et comme elle n'était pas à la maison pour lui demander de le lui prêter et qu'il n'avait pas pu la joindre au téléphone, il ne l'a pas pris.

- De plus, je suis certaine qu'il ignore l'existence de cette cachette, ajouta Djamila.

- Alors, dans ce cas, notre sortie est annulée... Je vais déposer plainte au poste de police... En espérant qu'un miracle se produise...

Ahmed se rendit au poste de police de Mohammadia et fit part du cambriolage de sa villa. Quelques enquêteurs l'accompagnaient chez lui.

- L'enquête sera difficile, avertit un des enquêteurs parce que les voleurs n'ont commis aucune infraction. C'est à croire qu'ils étaient chez eux et qu'ils avaient toutes les clefs... De toutes les manières, nous avons relevé les empreintes qui se trouvaient sur la porte de la garde-robe... Il est fort probable qu'elles appartiennent aux membres de la famille et aux voleurs... Si nous avons affaire à des spé-

cialistes, il est possible qu'ils aient des gants, ce qui rendra leur identification très difficile. Ce sera aussi très difficile dans le cas où nous parvenions à trouver des empreintes appartenant à des personnes qui ne sont pas fichées par la police.

Les policiers s'en allèrent en promettant à Ahmed de le contacter dès qu'il y aurait du nouveau. Mais Ahmed, au fond de lui, savait que sa cause était perdue à jamais. Ainsi que les bijoux de sa femme et de sa fille.

Le soir venu, quand Rabah, le fils aîné âgé de 28 ans, rentra, il fut mis au courant. Alors, il se frappa le front comme s'il venait de sa rappeler d'une grosse bêtise qu'il avait commise.

- Ce n'est pas vrai ! J'aurais dû vous avertir !

- Nous avertir de quoi, Rabah ? lui demanda son père.

- J'aurais dû vous avertir que j'avais perdu mon trousseau de clefs...

- Maudit soit le jour où tu es né ! Tu as perdu les clefs de la maison et tu ne nous l'as pas dit ?

- Quand les as-tu perdues ?

- Je ne sais pas... En tout cas je m'en suis aperçu il y a une dizaine de jours...

- Cela expliquerait pourquoi les voleurs n'ont forcé ni les portes ni les fenêtres. Ils avaient les clefs de la maison. Deux jours plus tard, vers 7h30, Rabah s'apprêtait à se rendre à son travail lorsque son téléphone mobile retentit. Il regarda le petit cadran et lut « Appel inconnu ». Il répondit quand même :

- Allo, oui ? J'écoute...

Une voix d'homme crépita dans le petit haut-parleur du téléphone :

- Voilà, je vous appelle au sujet du cambriolage de votre maison.

- Qui es-tu ? Comment as-tu obtenu mon numéro de téléphone ?

- Tu veux savoir qui vous a cambriolés ou comment j'ai obtenu ton numéro de téléphone ?

- Bon, d'accord... Qui nous a cambriolés ?

- Il y a trois personnes : Ali, Sofiane

et Nazim.

- Nazim ? Nazim l'informaticien ?

- Oui... L'informaticien... Ton meilleur ami aussi.

- Et toi qui es-tu ?

- Moi, je suis un voisin qui a tout vu depuis une des fenêtres du quartier. Je préfère rester incognito pour ne pas avoir de problèmes. J'ai été témoin d'un vol alors j'en parle pour être à jour avec ma conscience...

La communication se coupa au même moment où Ahmed entra dans la cuisine pour prendre son petit-déjeuner.

- Qui était-ce ? demanda le père de famille.

- Un inconnu qui vient de me donner les noms de ceux qui nous ont cambriolés. Et parmi eux, il y a Nazim...

- Nazim ? Ne me dis pas... ?

- Si ! C'est lui... Mais pour le moment, on ne sait pas ce que valent les paroles de cet inconnu même si au fond, je suis en train de me poser des questions...

- Des questions à propos de quoi ?

- A propos des clefs que j'ai perdues... Il y a environ vingt jours - et ce n'est que maintenant que cela me revient, j'attendais un bus pour me rendre au centre-ville quand Nazim s'est arrêté avec sa voiture. Il m'a emmené... Et depuis ce jour là, je ne me rappelle pas avoir vu mes clefs... Elles ont dû tomber dans la voiture de Nazim... A cause d'un défaut, il arrive que le porte-clefs s'ouvre et que les clefs tombent... D'habitude, je vérifie toujours si elles ne sont pas tombées... Ce jour-là, parce que j'étais très pressé, je n'ai pas vérifié... Et puis le soir, en rentrant, je me suis rendu compte de leur disparition. Le lendemain, je les ai complètement oubliées, surtout que j'ai pris le jeu de clefs de Djamila. Nazim est un ami, papa... C'est toi qui lui as payé les cours qui lui ont permis de devenir réparateur et monteur d'ordinateurs... C'est toi aussi qui lui as permis de s'arracher au chômage en lui louant une boutique pour exercer le métier qu'il a appris.

Ahmed réfléchit et répondit à son fils :

- J'ai toujours considéré que les vrais amis n'existaient pas et que l'ingratitude était le propre de l'être humain... C'est pourquoi, je vais donner ces trois noms à la police de Mohammadia.

Le surlendemain, la police convoqua le père de famille pour lui annoncer que les trois personnes en question avaient été convoquées, interrogées et que c'était bel et bien elles qui avaient cambriolé sa villa. Ils lui avaient précisé que le cerveau c'était celui qui s'appelait Nazim.

La petite bande a été jugée la semaine dernière par le tribunal d'El Harrach. Nazim a été condamné à trois ans de prison ferme. Les deux autres ont été relaxés pour le rôle mineur qu'ils avaient joué dans l'affaire : ils s'étaient contentés de faire le guet pendant que l'ami de la famille... remerciait à sa manière ses bienfaiteurs.

K. A.

## Lettre de Christophe Barbier à Dominique Strauss-Kahn



Lors de son interview sur TF1, Dominique Strauss-Kahn a violemment pris à parti L'Express, le qualifiant de "tabloïd". La réponse de Christophe Barbier: "Le vrai sujet n'est pas l'attitude de la presse, c'est la vôtre". «Monsieur l'ex-directeur général du FMI, Prenant la parole, pour la première fois en France, après les faits survenus dans la suite 2806 du Sofitel de New York et le feuilleton judiciaire qui s'en est suivi, vous avez qualifié L'Express de "tabloïd", l'accusant d'"acharnement" à votre égard et contestant les documents que nous avons publiés le 17 août dernier. Dans un exercice de communication ciselée, qui visait à imposer "votre" vérité, vous avez proféré là trois mensonges.

Pour avoir subi outre-Atlantique les attaques injurieuses et les Unes graveleuses de la vraie presse de caniveau, vous savez bien que L'Express n'est pas un tabloïd. Pas une ligne de notre journal ne s'est éloignée de la quête des faits et d'une ligne éditoriale intransigeante quant au respect dû aux femmes, à l'éthique que doivent respecter ceux qui représentent la France et à l'exemplarité nécessaire pour briguer la présidence de la République. L'Express est cité dans le rapport de Cyrus Vance, que vous avez brandi à la télévision: le procureur aurait-il accordé du crédit à un tabloïd? L'Express est le seul journal à avoir reproduit intégralement ce document, derrière lequel vous vous abritez aujourd'hui. Est-ce là une méthode de "tabloïd" qui s'"acharne"? L'Express ne s'acharne jamais, si ce n'est à établir la vérité. Dès octobre 2008, en consacrant notre Une à l'affaire Pirooska Nagy, nous avons mis en lumière votre comportement contestable envers les femmes et le danger que votre vie privée faisait peser sur votre vie publique. Avoir raison avant tout le monde ne s'appelle pas de l'acharnement, mais de la lucidité. Peut-être est-ce cela que vous ne pardonnez pas à L'Express? Si vous aviez tenu compte jadis de nos analyses, plutôt que de nous les reprocher.»

## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1881 Chester A. Arthur devient Président des États-Unis



Chester A. Arthur est le vingt-et-unième Président des États-Unis d'Amérique. Il assure le mandat de James Garfield, décédé la veille (19 sept 1881), jusqu'à son terme en 1885. Simple rouage dans la machinerie du Parti républicain à New York, il se révèle être un administrateur habile et honnête lorsqu'il est élu à la présidence. Il entreprend une réforme de la fonction publique et lutte contre la corruption.

### 1946 Premier festival de Cannes

En juin 1939, Louis Lumière accepte d'être le président de la première édition du Festival qui doit se dérouler du 1<sup>er</sup> au 30 septembre (1939). La ville de Cannes est choisie pour son cadre agréable. Dès le mois d'août les gens du cinéma affluent. Le festival commence le 1<sup>er</sup> septembre mais il est interrompu le 3 par la déclaration de la guerre.

Du 20 septembre au 5 octobre 1946, des films tels que *La Bataille du rail* de René Clément, *La Belle et la Bête* de Jean Cocteau, *Gilda* de Charles Vidor ou *Les Enchaînés* d'Alfred Hitchcock tiennent la tête de l'affiche de cette première édition effective du Festival de Cannes. René Clément obtient le grand prix de la mise en scène pour *La Bataille du rail*, Michèle Morgan est sacrée meilleure interprète féminine pour *La Symphonie pastorale* et Ray Milland est meilleur acteur pour *The lost week-end*.

### 1964 Première émission de Flipper le dauphin

*Flipper le Dauphin* est une série télévisée américaine en 88 épisodes de 25 minutes, créée par Ricou Browning et Jack Cowden et diffusée entre le 19 septembre 1964 et le 1<sup>er</sup> septembre 1968 sur le réseau NBC. Cette série met en scène les aventures de la famille Ricks: le père, Porter, responsable du parc aquatique Coral Key en Floride et ses deux fils, Sandy et Bud. Mais le véritable héros de la série est Flipper, un dauphin apprivoisé par Bud, qui vient en aide aux nageurs en difficulté ou aux naufragés.

### 1967 Lancement du RMS Queen Elizabeth 2

Lancé le 20 septembre 1967 par la Reine Elizabeth II, mis en service en avril 1969 *Le Queen Elisabeth 2* (souvent appelé QE2) est un paquebot transatlantique britannique de la compagnie Cunard. Il a été utilisé principalement pour assurer la liaison transatlantique maritime régulière entre Southampton (Angleterre) et New York (États-Unis), via Cherbourg

(France), pour une traversée de cinq jours; il est maintenant utilisé également comme navire de croisière pendant les mois d'hiver. En 1982, le *RMS Queen Elizabeth 2* participa à la guerre des Malouines, où il transporta 3.000 soldats. Il fut converti spécialement pour cela, en incluant une piste d'atterrissage pour hélicoptères et fut repeint en gris. Après la guerre, il reprit son service normal.

### 2008 Attentat au Pakistan

Attentat au cœur d'Islamabad, la capitale pakistanaise: l'hôtel



Marriott a été touché samedi soir par l'explosion d'un camion piégé conduit par un kamikaze, qui a fait au moins 40 morts et une centaine de blessés, selon un bilan encore provisoire de la police et des sauveteurs. De nombreuses victimes pourraient encore se trouver dans les décombres. Déjà visé par le passé par des attentats, le Marriott est fréquenté par une nombreuse clientèle d'étrangers, d'hommes politiques pakistanais et des hommes d'affaires. Le Marriott, luxueux établissement, était très protégé, mais ses gardes n'ont rien pu faire contre le camion contenant une importante quantité d'explosifs, dont la déflagration, vers 20h (heure locale) a creusé un énorme cratère de dix mètres de profondeur en face du bâtiment principal de l'hôtel. Des flammes s'échappaient des fenêtres alors que les secours évacuaient de nombreux corps ensanglantés. Après l'attaque, la police essayait en vain de chasser les curieux et les journalistes par crainte de fuites de gaz et que le bâtiment ne s'effondre.

## LE CARNET DU MIDI

### 1934 UN SEX APPEAL LÉGENDAIRE

Sophia Loren, née Sofia Villani Scicolone ce jour à Rome, est une actrice italienne. Elle a été une des actrices incontournables du cinéma italien. Elle a tourné dans de nombreux films depuis la fin des années 1950. Elle obtient ses plus grands rôles dans les années 1960 avec notamment le personnage dramatique de *La Ciociara* Fille illégitime de l'ingénieur Riccardo Scicolone. Sofia est emmenée par sa mère Romilda Villani, enseignante de piano, qui déménage de Rome. Fortement encouragée par sa mère, elle monte à Rome à l'âge de seize ans (1950) pour chercher fortune dans le cinéma. Elle obtient des petits rôles dans des films, où elle est parfois apparue seins nus. Ces apparitions n'ont pas été vues en Italie puisque la censure, toujours vigilante dans la péninsule, les avait supprimées. C'est sur le tournage, en 1952, du film *Sous les mers d'Afrique* de Giovanni Roccardi que naît Sophia Loren, ainsi «re-baptisée» par le producteur Goffredo Lombardo et qu'un autre producteur Carlo Ponti, qu'elle épousera plus tard bien qu'il soit de 22 ans son aîné. Rapidement, Sophia Loren va acquérir une renommée internationale grâce à sa provocante et explosive beauté qui, cependant, n'a jamais entamé l'aspect artistique et l'indubitable grâce qu'elle exprima en tant qu'actrice dramatique pendant toute sa carrière. En 1977, le film d'Ettore Scola, *Une journée particulière* (Una Giornata particolare) sera, en quelque sorte, le «chant du cygne» ou, à tout le moins, le dernier «haut fait» de la carrière d'actrice de Sophia Loren, les temps changent et les goûts également. Le public n'est plus aussi friand d'actrices de la beauté et de la grâce de Sophia Loren qui finit par passer de mode. Elle est aussi la tante d'Alessandra Mussolini, femme politique italienne: la mère de celle-ci, Anna Maria, sœur de Sophia, a épousé Romano Mussolini, un fils du dictateur Benito Mussolini.



### 2005 LE PLUS CÉLÈBRE CHASSEUR DE NAZIS

Sir Simon Wiesenthal, KBE est né dans une famille de commerçants juifs en Autriche-Hongrie (aujourd'hui Boutchatch en Ukraine). Il était l'un des rescapés des camps d'extermination nazis de la Seconde Guerre mondiale. Il avait consacré le reste de son existence à la traque des criminels de guerre nazis. Il étudia l'architecture à Lemberg, puis à Prague. En juin 1941 lors de l'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne nazie, il est arrêté avec toute sa famille. Il sera successivement interné dans cinq camps, dont il sort le 5 mai 1945. Il a perdu lors de ces années noires 89 membres de sa famille.



Il est la conscience et la voix non seulement des six millions de victimes juives de la Shoah mais aussi des millions d'autres victimes assassinées par le régime nazi. Son action est une œuvre de mémoire et une mise en garde pour les générations futures. Il s'est éteint à l'âge de 96 ans. Il subsiste toutefois une interrogation concernant l'attitude bienveillante de Simon Wiesenthal à l'égard de Kurt Waldheim, ancien membre de la SA et officier de la Wehrmacht qui se serait rendu coupable de l'assassinat de centaines de personnes, femmes et enfants compris, en Yougoslavie et en Italie. Waldheim, à l'instar de nombreux anciens nazis autrichiens, fit une carrière nationale et internationale en devenant secrétaire-général de l'ONU puis président de la république autrichienne.

### 1947 UNE PERSONNALITÉ DE L'AUDIOVISUEL FRANÇAIS

Patrick Poivre d'Arvor (souvent surnommé «PPDA»), né Patrick Poivre, est un journaliste et écrivain français né ce jour à Reims dans la Marne. Présentateur du journal télévisé d'Antenne 2 de 1976 à 1983, il devient le présentateur-vedette du journal télévisé de 20 heures de TF1 de 1987 à 2008 et est considéré comme une personnalité importante du paysage audiovisuel français que ce soit en tant qu'interviewer ou animateur de diverses émissions littéraires. Il inspire la création en 1988 du personnage de PPD, la marionnette centrale de l'émission de Canal+, *Les Guignols de l'Info*. Également écrivain, il a publié une soixantaine d'ouvrages. Patrick Poivre est bachelier à 15 ans. Il poursuit ses études à l'Institut d'études politiques de Strasbourg, où il effectue sa première année, profitant ensuite des procédures en place à l'époque pour aller à l'Institut d'études politiques de Paris dont il sort diplômé. Jack Lang, son professeur de droit, se souvient plus tard d'un étudiant «très brillant». Il étudie le russe et le serbo-croate. Agé de 22 ans, il intègre finalement le Centre de formation des journalistes (CFJ) pour devenir journaliste. Il en sera diplômé l'année suivante. Patrick Poivre d'Arvor se marie en avril 1971 avec Véronique Courcoux, institutrice puis mère au foyer, née à Tarbes le 23 avril 1942. Au début des années 2000, il a une relation de près de trois ans avec l'écrivain Claire Castillon. Entre 2007 et juillet 2008, il a une relation avec Agathe Borne, qui devient chroniqueuse dans l'émission *Vol de nuit* qu'il anime alors sur TF1. En 2005 dans son livre *Confessions*, il reconnaît pour la première fois la paternité de cet enfant, François Chazal Poivre d'Arvor, né d'une liaison avec Claire Chazal longtemps niée au public et à la presse. En janvier 1995, sa fille Solenn, âgée de 19 ans et atteinte d'anorexie mentale, se suicide en se jetant sous une rame de métro. Elle laisse une lettre à son père: «Merci pour tout mais je n'aime pas la vie. Je veux être incinérée et gardée dans une petite boîte, mais pas jetée à la mer.» Patrick Poivre d'Arvor est accusé de manquer de déontologie en proposant une interview truquée de Fidel Castro le 16 décembre 1991 sur TF1.



BILAN DES JEUX AFRICAINS 2011 (SPORTS COLLECTIFS)

## Le volleyball et le football féminins, un rayon de soleil dans la grisaille

Les sélections algériennes engagées en sports collectifs aux 10es Jeux africains qui se sont achevés samedi à Maputo, n'ont pas été à la hauteur des espérances placées en elles avec un bilan assez négatif, si l'on s'en tient aux prévisions établies par les différentes fédérations.

Présentes en football (dames), handball, basketball et volleyball dans les deux catégories, les équipes algériennes reviennent à Alger avec seulement 4 médailles (1 or, 1 argent, 2 bronzes), alors que l'on tablait au départ sur au moins 3 médailles d'or.

Enfin, ce sont les volleyeuses qui ont sauvé la face des sports collectifs en montant sur la plus haute marche du podium, aux dépens du Kenya, donné favori pour la victoire finale, deux semaines seulement après son sacre du titre continental devant l'Algérie à Nairobi. Les camarades de la capitaine Fatma-Zohra Oukazi ont réalisé un parcours sans faute en remportant avec brio tous leurs matches (5), dont 2 face au Cameroun battu au tour préliminaire et en finale. La formation algérienne doit son succès à la grande stabilité du staff technique dirigé par le duo Ahmed Boukacem et Kamel Trabelsi ainsi qu'un groupe de joueuses dont 9 faisaient déjà partie de l'équipe championne d'Afrique en 2009 à Blida.

En revanche, leurs homologues masculins ont fortement déçu, en succombant en finale (2-3) face au Cameroun, alors qu'ils portaient largement favoris.

Des bévues monumentales et inacceptables à ce stade de la compétition,



ont privé les camarades de Hassissene de la médaille d'or, après avoir raté le break (2-0) au 2e set qu'ils dominaient largement (21-17), avant de le perdre par (25-22), et remettre du coup en selle les Camerounais qui n'en demandaient pas tant.

Une défaite qui est restée en travers de la gorge des "Verts" et qui risque de laisser des séquelles à quelques jours du Championnat d'Afrique des nations 2011, prévu au Maroc. L'autre satisfaction est venue du football féminin, qui a décroché une médaille de bronze qui vaut son pesant d'or. Les camarades de Marek, ont remporté deux victoires très importantes, d'abord face à la sélection du pays organisateur le Mozambique, face à laquelle elles ont réalisé le score le plus pléthorique du tournoi de football (7-1), ensuite en match de classement devant l'Afrique du Sud (3-0).

Le onze national dirigé par Azzedine Chih a largement rempli son contrat,

dans une compétition assez relevée, où il ne bénéficiait pourtant pas des faveurs des pronostics.

### Naissance d'une grande équipe

La grosse déception est venue du handball algérien (messieurs) favori en puissance pour la médaille d'or. Finalement, les hommes de Salah Bouchekriou ont remporté une miraculeuse victoire devant le Sénégal, en match de classement pour la médaille de bronze. Menés par deux buts d'écart à quelques minutes de la fin, les coéquipiers de Messaoud Berkous, n'ont pas joué sur leur véritable valeur, concédant même une défaite historique devant le Gabon au tour préliminaire, et s'inclinant en demi-finale devant l'Égypte.

Des circonstances atténuantes pourraient être néanmoins accordées au sept national, privé de ses principaux cadres, et remplacés au pied levé par des jeunes que Bouchekriou a lancés dans le

grand bain, à l'instar de Ailane, Kaabache, Ferradji, Djermouli, Senoussi, qui faisaient leurs première apparition dans l'équipe A, à l'occasion de cette manifestation. La sélection féminine a atteint également les demi-finales, sans toutefois parvenir à monter sur le podium. Face au Cameroun, en match pour la médaille de bronze, les camarades de la gardienne de but Chilla Rosa ont montré deux visages. Le premier séduisant en 1<sup>er</sup> mi-temps, l'autre moins brillant en 2<sup>e</sup> mi-temps, au cours de laquelle, elles ont sombré corps et âme. Toutefois, la 4<sup>e</sup> place obtenue par le sept féminin est logique, eu égard au niveau assez relevé des équipes en présence, dont l'Angola, toujours aussi dominatrice de la discipline. Enfin, le basketball a enregistré un léger mieux par rapport à ses sorties internationales précédentes. La sélection masculine a tout de même réussi un parcours exemplaire, terminant le tournoi au pied du podium. L'équipe algérienne rajeunie et désormais conduite par un staff américain de valeur, a montré à Maputo, un visage séduisant, surprenant même la sélection du Mozambique, le finaliste malheureux du tournoi devant le Nigeria (57-62).

"C'est la naissance d'une grande équipe", avait déclaré un membre du staff technique après sa victoire sur le Cap Vert en quarts de finale.

A son opposé, la sélection féminine a réussi à éviter les dernières places en passant aux quarts. Incapable de rivaliser avec les grandes équipes du basket féminin africain, les camarades de Rachida Belaidi ont finalement pris la 8<sup>e</sup> place sur les 12 nations engagées, alors que les responsables fédéraux lui prédestinaient une place sur le podium.

R. S.

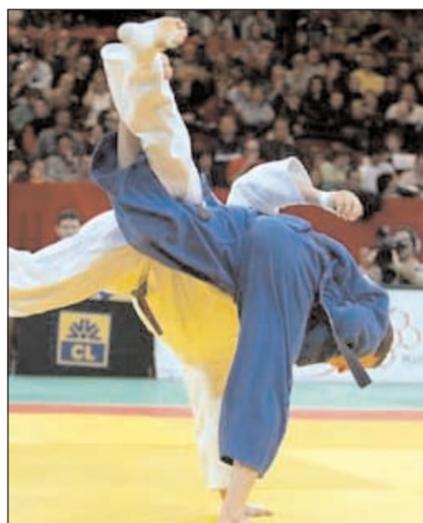
## Les consécutions algériennes bien en deçà des attentes

Le rideau est tombé sur les 10<sup>es</sup> Jeux africains de Maputo, dont les compétitions se sont achevées samedi et la cérémonie de clôture qui a eu lieu dans la soirée de dimanche dans la simplicité la plus totale en présence du Président mozambicain, Armando Guebuza.

Le Mozambique qui espérait clôturer ses jeux en apothéose en remportant la médaille d'or en basket-ball messieurs, a dû déchanter après avoir échoué en finale contre le Nigeria, dans un climat de désolation et d'amertume totale pour un pays qui n'a même pas réussi à s'adjuger la moindre médaille en vermeil. La présence du chef de l'Etat à cette rencontre, censée galvaniser les basketteurs locaux, n'a pas eu les effets escomptés et c'est la première fois dans l'histoire des jeux qu'un pays organisateur n'arrive pas à monter sur la plus haute marche du podium alors qu'il était engagé dans toutes les disciplines programmées.

En dépit de cet échec sportif, le Mozambique mériterait au moins une distinction, celle du mérite, et ce pour avoir pu remplacer au pied levé la Zambie qui devait abriter le 10<sup>e</sup> rendez-vous sportif continental, en un laps de temps très court (moins de 2 ans).

Maputo n'était pas totalement prête à cent pour cent pour organiser ces jeux, d'où les nombreuses imperfections en matière d'organisation et de programmation relevées aux premiers jours des compétitions. Mais la capitale mozambicaine a pu se redonner des couleurs et le comité d'organisation (COJA) a pu rectifier le tir en apportant progressivement quelques améliorations, même si au



demeurant de nombreuses lacunes, à mettre davantage sur le compte des confédérations sportives africaines, persistaient à l'instar d'ailleurs de celles de l'athlétisme, qui a complètement terni le déroulement des compétitions de cette discipline.

### Prévisions fantaisistes

Sur le plan sportif et comme il fallait s'y attendre, c'est l'Afrique du Sud puissance régionale qui a outrageusement dominé les compétitions, laissant loin

derrière dans l'ordre le Nigeria, l'Égypte, la surprenante Tunisie et l'Algérie qui finira en 5<sup>e</sup> position avec un total de 85 médailles dont 22 en or, 29 en argent, et 34 en bronze.

Une moisson somme toute juste moyenne pour une des plus importantes délégations présentes à Maputo (plus de 400 membres) dont 265 athlètes engagés dans 19 disciplines.

Une récolte également loin des prévisions, certaines fantaisistes, établies par les différentes fédérations des disciplines engagés qui avaient misé sur au moins 33 médailles en vermeil, comme l'avait confirmé le Directeur des Sports au ministère de la jeunesse et des sports, M. Hocine Kenouche, avant de déclarer au fil du déroulement des compétitions que "tous les enseignements de notre participation seront tirés au retour à Alger et que les fédérations qui ont failli devront s'en expliquer".

### Les sports individuels sauvent la mise

Un sentiment que partagent un grand nombre de responsables et de journalistes algériens présents dans la capitale mozambicaine qui n'arrivent pas à expliquer comment une délégation comme celle de la Tunisie présente seulement avec 69 athlètes arrive à décrocher 29 médailles d'or alors que celle d'Algérie dont le nombre est quatre fois plus

important n'en récolte que 22.

L'explication est à chercher au niveau de certaines disciplines qui ont été totalement à côté de leurs sujets à l'image du tennis avec seulement une médaille de bronze par équipes, alors que les prévisions établies par la structure fédérale laissaient présager une moisson plus conséquente. L'exemple le plus illustratif de cette débâcle est l'élimination dès les 16<sup>èmes</sup> de finales d'Abdelhak Hameurlaine par un inconnu tennisman malgache, alors qu'on prédestinait l'or pour le numéro un du tennis national.

Ceci est aussi valable pour le Badminton, le Beach Volley qui rentrent bredouilles à Alger ou encore la natation, le handball et à un degré moindre le taekwondo et les échecs hommes qui n'ont pas pleinement honoré leurs engagements. Dans ce tableau pas très reluisant de cette expédition mozambicaine, et comme c'est de coutume dans des rendez vous de cette dimension, c'est les sports individuels comme l'athlétisme (5 Or, 2 Ar, 2 Br), le judo (12 médailles dont 4 en or), la boxe (3 or et 4 argent), le karaté (3 or, 4 ar. et 6 br.) et le handisport avec 2 consécutions et 2 bronze qui sauvent la mise, confirmant par là même la nécessité pour les responsables du sport national d'investir davantage dans les disciplines individuelles pourvoyeuses pérennes de médailles.

R. S.

## Cuisine

### Cannellonis aux olives et à la tomate



#### Ingrédients :

1 courgette  
150 g de champignons  
20 olives vertes  
1 bouquet de persil  
1 gousse d'ail  
1 oignons  
2 c. à s. d'huile  
300 g de viande hachée  
1 c. à s. de maïzena  
2 c. à s. de crème fraîche  
1 c. à s. de parmesan  
1 paquet de cannellonis  
25 cl de coulis de tomate  
100 g de fromage râpé  
Sel et poivre

#### Préparation :

Peler la courgette, la couper en dés. Hacher les olives. Laver le persil et le ciseler. Ecraser l'ail, éplucher et hacher l'oignon. Faire revenir celui-ci dans l'huile 3 minutes. Ajouter la viande, l'ail, la courgette et les champignons. Laisser cuire 10 min. environ puis ajouter les olives et la maïzena. Saler et poivrer. Retirer du feu et mélanger avec la crème fraîche et le parmesan. Préchauffer le four à 180°C. Faire cuire les cannellonis pendant 4 minutes dans de l'eau bouillante salée. Les farcir et les aligner dans un plat à four. Les recouvrir du coulis de tomate puis de fromage râpé. Faire cuire au four pendant 20 min.

### Cœur moelleux au chocolat

#### Ingrédients :



120 g de chocolat riche en cacao  
120 g de beurre + un peu pour le moule  
80 à 100 g de sucre glace  
3 œufs

1 c. à soupe arasée de farine + un peu pour le moule  
Petits bonbons en chocolat multicolores

#### Préparation :

Beurrer et fariner un moule en forme de cœur. Casser le chocolat en morceaux et le faire fondre au bain marie avec le beurre en morceaux. Délayer jusqu'à obtention d'une pâte onctueuse. Ajouter le sucre glace, incorporer les œufs un à un en battant la pâte au fouet, puis la farine. Verser la préparation dans le moule et enfourner à mi-hauteur. Laisser cuire 25 min. Au sortir du four, laisser tiédir, puis démouler le gâteau avec précaution (il est fragile) sur une assiette et le remettre à l'endroit sur le plat de service. Mettre au frais 12 heures. Décorer de petits bonbons en chocolat multicolores.

*La façon dont on se tient participe à l'élégance et à la beauté du corps mais n'est que trop souvent négligée. En effet, nombre de femmes ont le défaut d'être trop ou trop peu cambrées, d'avoir le dos voûté ou la tête portée vers l'avant.*

#### Que dit de vous votre posture ?

Elle en dit long sur vous, votre vie et vos sentiments du moment, en un mot, elle reflète votre personnalité. Évidemment la façon dont on tient son corps n'a pas uniquement une importance sociale, elle joue un rôle primordial dans la santé de votre dos. Se tenir droit est la première chose à faire pour prévenir les maux de dos.

#### Pour une posture élégante, faites appel à vos muscles

Ce sont eux qui, dans votre dos et votre ventre, soutiennent votre colonne vertébrale de part et d'autre. Si vous vous tenez mal à longueur de journée, en plus du côté inesthétique de votre allure, vous serez gênée par des douleurs au dos et au cou, des migraines ou de la fatigue. Ne vous laissez pas piéger par vos habitudes, soyez fière de votre physique et suivez nos conseils.

#### Prenez la peine de vous regarder

Vous passez tous les matins du temps devant votre miroir pour vérifier maquillage, coiffure et vos vêtements. Vérifiez aussi désormais

vos postures. Entraînez-vous : être droite ne veut pas dire être rigide, vous n'êtes pas une militaire au garde-à-vous !

Rejetez vos épaules en arrière, bombez légèrement le torse et rentrez un peu le ventre puis observez-vous pour trouver le juste équilibre.

#### Détendez-vous :

Dès que des tensions surviennent, prenez un moment pour les soulager : roulez des épaules ou balancez la tête lentement de gauche à droite et d'avant en arrière.

#### Corrigez votre courbure :

L'harmonie de votre silhouette dépend de la courbure de votre dos.

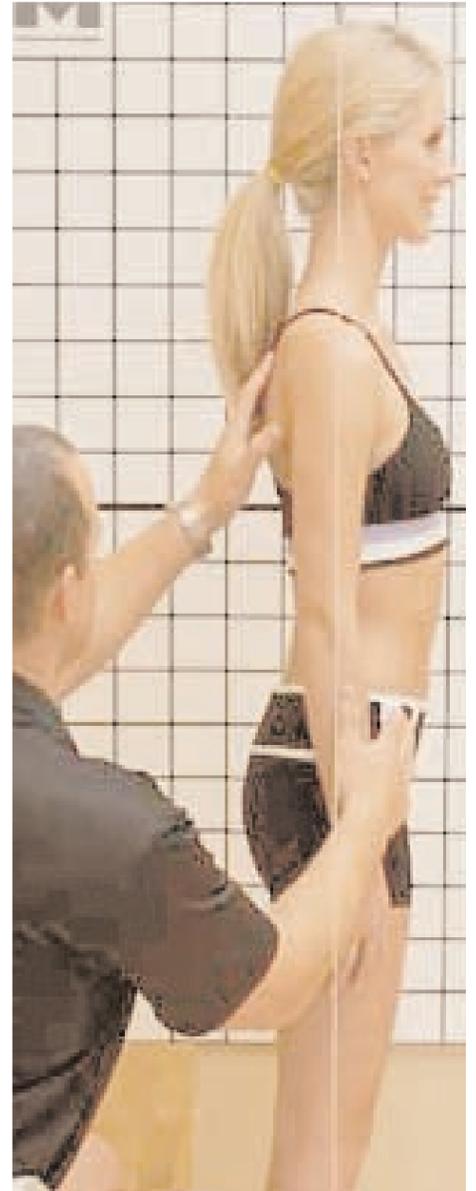
Placez-vous le dos contre un mur pour la vérifier. Essayez de passer une main entre votre dos et le mur à la hauteur de votre taille.

Si votre main passe, c'est parfait. Si l'espace n'est pas suffisant votre dos est trop plat et au contraire, si vous pouvez glisser deux mains, vous êtes trop cambrée et souffrez de lordose.

Assise : vous veillerez à ne pas croiser les jambes. Mettez les pieds bien à plat pour que votre colonne reste alignée. Gardez les jambes parallèles au sol, les genoux devant être à la même hauteur ou à peine plus haut que les hanches. Placez un petit coussin entre vous et le dossier au niveau des reins.

#### Ne soyez pas assise trop près de votre bureau.

Vous ne devriez pouvoir y poser que les poignets. Si vous vous accoudez sur le bureau, vous aurez rapidement l'air avachie.



## OBJETS DE DÉCORATION Enlever les tâches de vos bibelots et argenterie

**A**u fil du temps, vos objets de décoration changent de couleur. Des tâches se rouvrent sur vos bougies, vos bibelots et votre argenterie. Voici a quelques astuces pour qu'ils brillent de nouveau

#### Les bougies :

Pour que votre bougie reprenne sa couleur initiale, prenez un coton que vous trempez dans de l'alcool.

Frottez légèrement les parties jaunies et laissez sécher à l'air libre.

#### Les bibelots :

Prenez un peu de sel fin puis mettez le dans un vinaigre blanc. Mélangez le tout. À l'aide d'un tissu, frottez l'objet avec la solution. Essayez avec un chiffon sec pour que vos bibelots brillent.

#### L'argenterie :

placez au fond d'une casserole du papier aluminium, versez de l'eau en ajoutant une poignée de gros sel. Plongez ensuite l'argenterie dans l'eau et portez le tout à ébullition. Retirez et séchez avec un linge propre.



## Trucs et astuces

#### Consolider les vis de vos lunettes



Mettre une pointe de vernis à ongles sur la tête des vis et laissez sécher. Les vis seront ainsi bien consolidés et vous n'aurez plus besoin de vous rendre à chaque fois chez votre opticien.

#### Couper du contre-plaqué sans le fendre



Pour éviter cet inconvénient, tracez la partie à découper en y collant un ruban adhésif. Cette astuce marche également pour les autres bois relativement mous.

#### Polir du marbre



Munissez-vous de bâtons de craie et écrasez-les en poudre fine. Passez ensuite cette poudre sur les parties concernées, frottez et essuyez le tout.

#### Fabriquer son cirage



Mélangez un peu de lait pour bébé avec un peu d'huile d'olive (trois quarts de lait pour un quart d'huile). Appliquez au chiffon doux sur les chaussures et lustrez avec une brosse.

## Cuisine

### Cannellonis aux olives et à la tomate



#### Ingrédients :

1 courgette  
150 g de champignons  
20 olives vertes  
1 bouquet de persil  
1 gousse d'ail  
1 oignons  
2 c. à s. d'huile  
300 g de viande hachée  
1 c. à s. de maïzena  
2 c. à s. de crème fraîche  
1 c. à s. de parmesan  
1 paquet de cannellonis  
25 cl de coulis de tomate  
100 g de fromage râpé  
Sel et poivre

#### Préparation :

Peler la courgette, la couper en dés. Hacher les olives. Laver le persil et le ciseler. Ecraser l'ail, éplucher et hacher l'oignon. Faire revenir celui-ci dans l'huile 3 minutes. Ajouter la viande, l'ail, la courgette et les champignons. Laisser cuire 10 min. environ puis ajouter les olives et la maïzena. Saler et poivrer. Retirer du feu et mélanger avec la crème fraîche et le parmesan. Préchauffer le four à 180°C. Faire cuire les cannellonis pendant 4 minutes dans de l'eau bouillante salée. Les farcir et les aligner dans un plat à four. Les recouvrir du coulis de tomate puis de fromage râpé. Faire cuire au four pendant 20 min.

### Cœur moelleux au chocolat

#### Ingrédients :



120 g de chocolat riche en cacao  
120 g de beurre + un peu pour le moule  
80 à 100 g de sucre glace  
3 œufs

1 c. à soupe arasée de farine + un peu pour le moule  
Petits bonbons en chocolat multicolores

#### Préparation :

Beurrer et fariner un moule en forme de cœur. Casser le chocolat en morceaux et le faire fondre au bain marie avec le beurre en morceaux. Délayer jusqu'à obtention d'une pâte onctueuse. Ajouter le sucre glace, incorporer les œufs un à un en battant la pâte au fouet, puis la farine. Verser la préparation dans le moule et enfourner à mi-hauteur. Laisser cuire 25 min. Au sortir du four, laisser tiédir, puis démouler le gâteau avec précaution (il est fragile) sur une assiette et le remettre à l'endroit sur le plat de service. Mettre au frais 12 heures. Décorer de petits bonbons en chocolat multicolores.

*La façon dont on se tient participe à l'élégance et à la beauté du corps mais n'est que trop souvent négligée. En effet, nombre de femmes ont le défaut d'être trop ou trop peu cambrées, d'avoir le dos voûté ou la tête portée vers l'avant.*

#### Que dit de vous votre posture ?

Elle en dit long sur vous, votre vie et vos sentiments du moment, en un mot, elle reflète votre personnalité. Évidemment la façon dont on tient son corps n'a pas uniquement une importance sociale, elle joue un rôle primordial dans la santé de votre dos. Se tenir droit est la première chose à faire pour prévenir les maux de dos.

#### Pour une posture élégante, faites appel à vos muscles

Ce sont eux qui, dans votre dos et votre ventre, soutiennent votre colonne vertébrale de part et d'autre. Si vous vous tenez mal à longueur de journée, en plus du côté inesthétique de votre allure, vous serez gênée par des douleurs au dos et au cou, des migraines ou de la fatigue. Ne vous laissez pas piéger par vos habitudes, soyez fière de votre physique et suivez nos conseils.

#### Prenez la peine de vous regarder

Vous passez tous les matins du temps devant votre miroir pour vérifier maquillage, coiffure et vos vêtements. Vérifiez aussi désormais

vos postures. Entraînez-vous : être droite ne veut pas dire être rigide, vous n'êtes pas une militaire au garde-à-vous !

Rejetez vos épaules en arrière, bombez légèrement le torse et rentrez un peu le ventre puis observez-vous pour trouver le juste équilibre.

#### Détendez-vous :

Dès que des tensions surviennent, prenez un moment pour les soulager : roulez des épaules ou balancez la tête lentement de gauche à droite et d'avant en arrière.

#### Corrigez votre courbure :

L'harmonie de votre silhouette dépend de la courbure de votre dos.

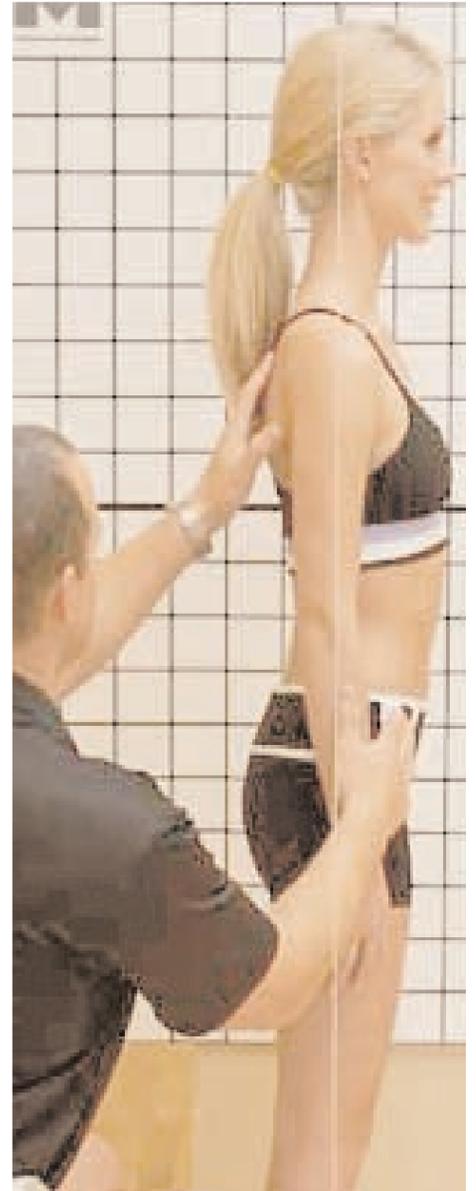
Placez-vous le dos contre un mur pour la vérifier. Essayez de passer une main entre votre dos et le mur à la hauteur de votre taille.

Si votre main passe, c'est parfait. Si l'espace n'est pas suffisant votre dos est trop plat et au contraire, si vous pouvez glisser deux mains, vous êtes trop cambrée et souffrez de lordose.

Assise : vous veillerez à ne pas croiser les jambes. Mettez les pieds bien à plat pour que votre colonne reste alignée. Gardez les jambes parallèles au sol, les genoux devant être à la même hauteur ou à peine plus haut que les hanches. Placez un petit coussin entre vous et le dossier au niveau des reins.

#### Ne soyez pas assise trop près de votre bureau.

Vous ne devriez pouvoir y poser que les poignets. Si vous vous accoudez sur le bureau, vous aurez rapidement l'air avachie.



## OBJETS DE DÉCORATION Enlever les tâches de vos bibelots et argenterie

**A**u fil du temps, vos objets de décoration changent de couleur. Des tâches se rouvrent sur vos bougies, vos bibelots et votre argenterie. Voici quelques astuces pour qu'ils brillent de nouveau

#### Les bougies :

Pour que votre bougie reprenne sa couleur initiale, prenez un coton que vous trempez dans de l'alcool.

Frottez légèrement les parties jaunies et laissez sécher à l'air libre.

#### Les bibelots :

Prenez un peu de sel fin puis mettez le dans un vinaigre blanc. Mélangez le tout. À l'aide d'un tissu, frottez l'objet avec la solution. Essayez avec un chiffon sec pour que vos bibelots brillent.

#### L'argenterie :

placez au fond d'une casserole du papier aluminium, versez de l'eau en ajoutant une poignée de gros sel. Plongez ensuite l'argenterie dans l'eau et portez le tout à ébullition. Retirez et séchez avec un linge propre.



## Trucs et astuces

#### Consolider les vis de vos lunettes



Mettre une pointe de vernis à ongles sur la tête des vis et laissez sécher. Les vis seront ainsi bien consolidés et vous n'aurez plus besoin de vous rendre à chaque fois chez votre opticien.

#### Couper du contre-plaqué sans le fendre



Pour éviter cet inconvénient, tracez la partie à découper en y collant un ruban adhésif. Cette astuce marche également pour les autres bois relativement mous.

#### Polir du marbre



Munissez-vous de bâtons de craie et écrasez-les en poudre fine. Passez ensuite cette poudre sur les parties concernées, frottez et essuyez le tout.

#### Fabriquer son cirage



Mélangez un peu de lait pour bébé avec un peu d'huile d'olive (trois quarts de lait pour un quart d'huile). Appliquez au chiffon doux sur les chaussures et lustrez avec une brosse.

## PROGRAMME TÉLÉ



07h00 : Journal télévisé  
07h15 : Sabah El Khaïr (Télématin)  
10h00 : Djinan Wa Kinan  
10h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun  
10h50 : Nadi Foroussia  
11h15 : Raas Ralidh  
12h30 : El-Azraq El-Qabir  
13h00 : Journal télévisé  
13h40 : Demoue el ward  
15h00 : Heïdi  
16h30 : kaas fadha  
17h00 : El-Layali Baidha  
18h00 : Journal télévisé  
18h20 : hadith dini  
18h30 : Moutâat El-Maida  
19h00 : El- HOUT  
feuilleton arabe  
20h00 : Journal télévisé  
21h00 : Film algérien Romana  
21h45 : Liqaa El-Ousboue  
22h00 : Festival de Djemila  
23h00 : Documentaire Soufoun Imlaqa  
00h00 : Journal télévisé



06:20 Zoé Kézako : Valentin Superstar  
06:30 Zoé Kézako : Princesse Cosmonaute  
06:45 Tfou  
08:20 Météo  
08:25 Téléshopping  
09:20 Père et maire : Nicolas  
10:55 Météo  
11:05 Secret Story  
11:55 Petits plats en équilibre  
12:00 Les 12 Coups de Midi !  
12:50 L'affiche du jour  
13:00 Journal  
13:45 Petits plats en équilibre  
13:50 Météo  
13:55 Les feux de l'amour  
14:55 Le prix du passé  
16:35 Les frères Scott  
17:25 Grey's Anatomy 18:15 Secret Story

19:05 Money Drop  
19:55 Météo  
20:00 Journal  
20:35 C'est ma Terre  
20:40 Météo  
20:45 Les Experts  
21:30 Les Experts  
22:20 Les Experts : Manhattan  
23:15 Baby Boom  
00:25 L'affiche du soir  
00:28 Premier amour  
01:40 Deux saisons dans le golfe du Morbihan  
02:35 La baie des chaleurs, la belle inconnue  
03:25 Santander, un balcon sur la mer  
04:25 Très chasse, très pêche  
05:00 Histoires naturelles



06:00 Les Z'Amours  
06:25 Point route  
06:30 Télématin  
09:05 Dans quelle éta-gère  
09:07 Comprendre la route, c'est pas sorcier  
09:10 Des jours et des vies  
09:30 Amour, gloire et beauté  
09:55 C'est au programme  
10:50 Météo  
10:55 Motus  
11:30 Les Z'Amours  
12:00 Tout le monde veut prendre sa place  
12:55 Météo  
13:00 Journal  
13:50 Météo  
13:52 Consomag  
13:54 Expression directe : PRG  
13:55 Teaser Euromillions  
14:00 Toute une histoire  
15:10 Comment ça va bien !  
16:15 Rex : La malédiction du Caravage  
17:05 Côté match  
17:10 Seriez-vous un bon expert ?  
17:50 CD'aujourd'hui  
17:55 On n'demande qu'à en rire  
18:55 N'oubliez pas les paroles  
19:45 Teaser Euromillions  
19:50 Et si on changeait le monde  
19:53 Météo

19:55 La minute du Chat  
20:00 Journal  
20:30 Météo  
20:35 Troie  
23:10 Euromillions  
23:15 Paris en plus grand  
23:20 Réunion de famille  
01:20 Dans quelle éta-gère  
01:25 Journal de la nuit  
01:35 Météo  
01:37 CD'aujourd'hui  
01:40 Ciné club  
01:41 Le Président  
03:25 Toute une histoire



06:00 Euronews  
06:45 Ludo  
08:45 Comprendre la route, c'est pas sorcier  
08:50 Plus belle la vie  
09:20 Coupe du monde : Italie/Russie  
11:20 Consomag  
11:25 Midi en France : A Collioure  
11:50 Le 12/13  
11:55 Météo  
12:00 Journal régional  
12:25 Journal national  
12:55 Météo  
13:00 13h avec vous  
13:35 Edition de l'outre-mer  
13:40 Keno  
13:45 En course sur France 3  
14:05 Inspecteur Derrick : Licenciement  
15:10 Famille d'accueil : Telle mère, telle fille  
16:45 Culturebox  
16:50 Slam  
17:20 Un livre un jour  
17:30 Des chiffres et des lettres  
18:10 Questions pour un champion  
18:50 19/20  
18:57 Edition locale  
18:58 Titres régionaux et nationaux  
19:00 Journal régional  
19:17 Météo régionale  
19:18 Edition locale  
19:25 Météo locale  
19:30 Journal national  
19:58 Météo  
20:00 Tout le sport  
20:10 Plus belle la vie  
20:35 Plus belle la vie  
21:30 Plus belle la vie  
22:10 Météo  
22:15 Soir 3

22:40 Ce soir (ou jamais !)  
00:40 Tout le sport  
00:50 Votre télé et vous  
01:15 Soir 3  
01:45 Plus belle la vie  
02:10 Vendredi sur un plateau !  
04:10 Planète gourmande  
04:35 Planète gourmande  
05:05 Les matinales



06:00 M6 Music  
07:00 Météo  
07:05 M6 clips  
07:15 Météo  
07:20 Disney Kid Club  
08:20 M6 Kid  
08:55 Météo  
09:00 M6 boutique  
10:00 Météo  
10:05 Makaha Surf  
10:45 La petite maison dans la prairie : Albert  
11:40 La petite maison dans la prairie : La loi  
12:40 Météo  
12:45 Le 12 45  
13:00 Scènes de ménages  
13:40 Météo  
13:45 Lune de miel en solo  
15:40 Le paradis des roses  
17:35 Un dîner presque parfait  
18:40 100 % mag  
19:40 Météo  
19:45 Le 19 45  
20:05 Scènes de ménages  
20:45 Desperate Housewives  
21:40 Desperate Housewives  
22:30 Desperate Housewives  
23:20 Les Français  
01:10 Swingtoun  
01:55 Météo  
02:00 Turbo  
03:00 M6 Music  
03:55 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal  
19:30 Globalmag  
19:55 Madagascar : Terres extrêmes  
20:45 Jesus Camp  
22:10 Le débat  
22:25 The Killing  
23:20 The Killing  
00:20 Agenda coup de coeur  
00:25 Yanomami  
02:05 Les routes de la terreur  
03:20 Les routes de la terreur



06:00 Gym direct  
07:30 Téléachat  
09:00 Mon bien-être  
09:50 En attendant Morandini !  
10:15 Morandini !  
11:30 À vos recettes  
12:05 Papa Schultz  
12:30 Papa Schultz : Le règlement, c'est le règlement  
12:55 Papa Schultz  
13:30 Le Flash  
13:35 Sauveur Giordano  
15:20 Sauveur Giordano  
17:15 Drôles de vidéos  
17:30 Les perles du Net  
18:00 Vêry Bad Blagues  
18:15 The Big Bêtisier  
18:45 Morandini !  
20:00 Les perles du Net  
20:40 Prémsumé innocent  
22:40 Prémsumé innocent  
00:40 Morandini !  
01:50 2012, portraits  
02:15 11 septembre 2001  
03:30 Voyage au bout de la nuit

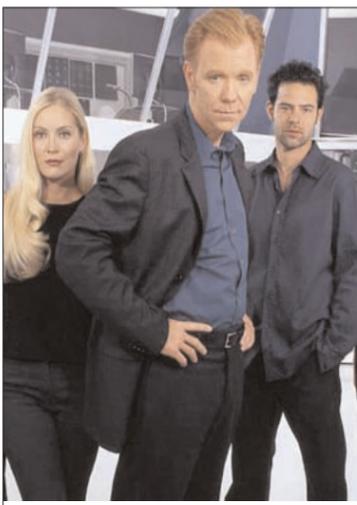


06:40 Téléachat  
09:45 Le rêve de Diana  
10:20 Le rêve de Diana  
10:55 Les anges gardiens  
11:50 Cougar Town : Une relation trop sérieuse  
12:15 Mariés, deux enfants : Une seconde lune de miel  
12:45 Mariés, deux enfants : Mon voisin est un espion  
13:30 Les Cordier, juge et flic : La mémoire blessée  
15:20 Les Cordier, juge et flic : La tour de Jade  
17:10 Cougar Town : Les bons copains  
17:40 Cougar Town  
18:00 Les anges gardiens  
18:30 12 Infos  
18:40 Stargate SG-1 : Le premier commandement  
19:30 Stargate SG-1 : Double  
20:35 Point d'impact  
22:15 Légionnaire  
00:15 The Hard Corps  
01:00 La maison du bluff

## LA SELECTION DU JOUR

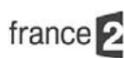


## 19h45 Les Experts : Manhattan : Jeu de maux



Réalisateur: David Jackson.  
Avec: Gary Sinise (DéTECTIVE Mac Taylor), Carmine Giovinazzo (DéTECTIVE Danny Messer), Anna Belknap (DéTECTIVE Lindsay Monroe), Hill Harper (DéTECTIVE Sheldon Hawkes), Eddie Cahill (DéTECTIVE Don Flack).

A la recherche de Jeremy, leur fils disparu, Charles et Elizabeth Harris découvrent son cadavre, méconnaissable, dans une vieille voiture sur la terrasse d'un immeuble abandonné. Ils y ont été conduits par les étranges instructions d'un mystérieux correspondant sur leur répondeur. Sid découvre un tatouage sur le bras du cadavre très décomposé tandis qu'Adam travaille sur le message, laissé depuis un téléphone prépayé, non repérable.



## 21h35 Troie



Réalisateur: Wolfgang Petersen.  
Avec: Brad Pitt (Achille), Eric Bana (Hector), Orlando Bloom (Paris), Diane Kruger (Hélène), Sean Bean (Ulysse).

Dans la Grèce antique, l'enlèvement d'Hélène, reine de Sparte, par Paris, prince de Troie, est une insulte que le roi Ménélas ne peut supporter. L'honneur familial étant en jeu, Agamemnon, frère de Ménélas et puissant roi de Mycènes, réunit toutes les armées grecques afin de faire sortir Hélène de Troie. Mais en réalité, la sauvegarde de l'honneur familial n'est qu'un prétexte pris par Agamemnon pour cacher sa terrible avidité.



## 19h45 Desperate Housewives : Le bonheur auquel chacun aspire



Réalisateur: Tara Nicole Weyr.  
Avec: Teri Hatcher (Susan Mayer), Marcia Cross (Bree Hodge), Eva Longoria (Hélène), Felicity Huffman (Lynette Scavo), Vanessa Williams (Renee Perry).

Au grand dam de Lynette, Tom s'est fait prescrire de la marijuana pour sa «dépression post-natale». Il n'en fallait pas plus au quadra pour retomber en enfance... Susan prend de plus en plus goût à son nouveau mi-temps, et l'argent recommence à couler à flots chez les Delfino.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication

Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87  
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16  
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14  
publicite@lemidi-dz.com  
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger  
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28  
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba

24 rue Med-Khemisti  
Tél. : 038.86.11.57  
Bureau de Tizi-Ouzou  
Cité Mohamed-Boudiaf  
BT 29 A  
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi libre  
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO  
EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16  
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

# Pourquoi les femmes préfèrent-elles les hommes aux voix graves ?

Une étude publiée par des chercheurs de l'université d'Aberdeen, en Ecosse démontre que les hommes à la voix plus grave laissent un souvenir plus durable dans la mémoire des femmes.



Dans la course à la séduction, l'homme à la voix de Barry White part avec un avantage. Des scientifiques de l'Université d'Aberdeen, en Ecosse, ont découvert que les femmes se souviennent généralement de façon plus durable d'un homme si celui-ci parle d'une voix profonde. Très sensible à la hauteur des sons, la gente féminine aurait tendance à privilégier dans leur mémoire les tons graves au détriment des plus aigus. Selon les chercheurs, cette sensibilité à la hauteur des voix, serait en fait un moyen pour les femmes en quête d'un partenaire à long terme, d'évaluer la qualité génétique ainsi que les traits comportementaux de l'individu qui se trouve à leurs côtés.

Pour confirmer leur hypothèse, les scientifiques ont effectué deux séries d'expériences. La première, a consisté à montrer à 45 femmes une image d'un objet dont le nom a été simultanément prononcé par une voix électronique imitant les tonalités masculines ou féminines. Deux

versions similaires mais différentes de l'objet ont ensuite été montrées à chacune des femmes devant identifier celui observé auparavant.

La deuxième expérience, testée sur 46 femmes a suivi le même protocole que la précédente à l'exception près que le nom de l'objet n'était plus édicté par une voix électronique mais prononcé par de vrais individus masculins ou féminins.

## Une caractéristique issue de l'évolution

Les résultats publiés dans la revue en ligne *Springer's journal, Memory and Cognition*, montrent que dans les deux cas, les femmes ont une forte préférence pour la voix masculine plus grave et se rappellent des objets avec plus de précision quand ils ont été introduits par celle-ci. "Nos résultats démontrent que la mémoire des femmes est améliorée lorsqu'il s'agit de voix masculines graves, par

rapport à des voix plus aiguës" souligne au *Dailymail* le directeur de l'équipe, David Smith. Il poursuit : "Nos deux expériences indiquent pour la première fois que les signaux envoyés par le sexe opposé sont importants pour les femmes en quête de partenaires et peuvent également affecter la précision dans leur mémoire".

Selon les scientifiques, cette sensibilité féminine est un produit de l'évolution. "L'évolution a façonné la capacité des femmes à se souvenir des informations associées aux hommes souhaitables", précise Kevin Allan, un des auteurs de l'étude. "Lors de rencontres avec des hommes, une bonne mémoire permet aux femmes de les comparer et de les évaluer selon la façon dont ils pourraient se comporter dans des contextes relationnels différents, par exemple dans une relation à long terme engagée ou au contraire dans une relation officieuse à court terme", conclut le chercheur.

## Dauphin Burrunan, une nouvelle espèce identifiée en Australie



Publiant récemment leurs travaux dans *PLoS ONE*, des chercheurs australiens, à partir d'études anatomiques et génétiques, révèlent l'existence d'une espèce de dauphin jusqu'alors inconnue. Celle-ci vit au sud de l'Australie et se distingue désormais des espèces plus communes avec lesquelles on la confondait jusqu'alors. En étudiant de façon détaillée l'ADN, la morphologie et le crâne de dauphins vivant dans la région de Melbourne, dans le sud de l'Australie, et en les comparant avec ceux de spécimens de référence issus de muséums, Kate Charlton-Robb, de l'Université Monash de Melbourne, et ses collègues ont établi que ces populations appartenaient à une nouvelle espèce de grand dauphin (genre *Tursiops*).

Aux deux espèces déjà connues, *Tursiops truncatus* et *Tursiops aduncus*, vient donc s'ajouter *Tursiops australis*, ou dauphin Burrunan (un mot aborigène signifiant "grand animal marin semblable au marsouin". Environ 150 de ces animaux endémiques, seulement, sont actuellement recensés, d'où la nécessité de les ajouter rapidement à la liste des espèces australiennes en danger.

"C'est une découverte absolument fascinante, puisque trois nouvelles espèces de dauphins, seulement, ont été décrites depuis la fin des années 1800. Ce qui est encore plus passionnant, c'est que cette espèce de dauphin vivait juste sous notre nez, en deux populations résidentes seulement, à Port Phillip Bay et à Gippsland Lakes, dans l'état de Victoria", souligne Kate Charlton-Robb. Elle ajoute également "Ceci est d'une grande importance pour gérer et protéger correctement cette espèce (...), étant donné son endémisme à une petite région du monde".

## Les antinucléaires fustigent les résultats des tests de résistance

Après la publication, vendredi 16 septembre, des résultats des tests de résistance des installations nucléaires françaises, réalisés par leurs exploitants, les mouvements antinucléaires dénoncent la méthode employée.

Aucune crédibilité ne peut être accordée à l'autoévaluation de ses activités par une entreprise commerciale, qui n'a donc aucune envie de voir ses installations mises à l'arrêt, souligne l'Observatoire du nucléaire, l'ONG dirigée par Stéphane Lhomme. Et l'ancien candidat à la primaire d'Europe Écologie-Les Verts d'ajouter : La seule façon d'assurer la sûreté nucléaire, c'est d'arrêter les installations, sachant qu'il restera encore les problèmes quasi insolubles de leur démantèlement et de l'impossible gestion des déchets radioactifs. Même son de cloche, chez Sortir du nucléaire, une fédération d'associations antinucléaires. "Ces tests, c'est du flan", affirme Jean-Marie Brom, radiophysicien au CNRS de Strasbourg et responsable Est du réseau Sortir du Nucléaire. Selon le chercheur alsacien, "on ne se prémunit pas mieux qu'avant. Si on avait demandé l'an dernier à Tepco de faire un rapport sur la centrale de Fukushima, elle aurait été jugée parfaitement sûre", persifle-t-il. Au contraire, pour Eric Besson, le ministre de l'énergie, ces autoévaluations et les propositions des exploitants permettront de "faire encore et toujours progresser la sûreté de nos installations".

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

## CINTRE DE MANTEAU

Inventeur : **Albert J. Parkhouse**

Date : **1903**

Lieu : **Jackson, Michigan**

Le cintre de manteau a été inventé en 1903 par un ouvrier de la compagnie *Timberlake Wire et Novelty Company*, spécialisé dans l'armature d'abat-jour. Exaspéré d'avoir à accrocher son manteau sur le dossier d'une chaise au travail, puisqu'il manquait toujours de crochets, Albert J. Parkhouse se tance et se fabrique lui-même un crochet, qui devient le cintre de manteau, avec un bout de fil de fer. Malheureusement, l'inventeur n'a jamais eu un sou pour son invention puisque c'est la compagnie pour laquelle il travaillait qui a déposé le brevet et empoché l'argent... une fortune.



### Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	05h05
Dohr	13h20
Asr	16h37
Maghreb	18h55
Icha	20h08

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1376 | Mardi 20 septembre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.

0777.10.49.42  
0550.18.37.57



SELON UNE ENQUÊTE DE L'UNICEF ET DE L'OMS

## Environ 12.000 enfants de moins de 5 ans sauvés chaque jour

Le nombre d'enfants de moins de cinq ans qui meurent chaque année est passé de plus de 12 millions en 1990 à 7,6 millions en 2010, ont annoncé le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui publient les dernières estimations sur la mortalité de l'enfant dans le monde. Selon ces deux organisations, ces nouveaux chiffres montrent que par rapport à 1990, environ 12.000 enfants de plus sont sauvés chaque jour. Un rapport annuel sur la mortalité de l'enfant montre que dans l'Afrique subsaharienne, la région qui affiche le plus grand nombre de décès d'enfants de moins de cinq ans du monde, le rythme auquel le taux de mortalité des moins de cinq ans a doublé, passant de 1,2% par an au cours des années 1990-2000 à 2,4% par an durant la période 2000-2010. Entre 1990 et 2010, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans a chuté de plus d'un tiers, passant de 88 à 57 décès pour 1.000 naissances vivantes. Ce taux de progression reste, selon le rapport, insuffisant pour atteindre l'Objectif du

Millénaire pour le développement numéro 4, qui demande une réduction des deux tiers du taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans d'ici à 2015.

La même source souligne que ce sont les nouveaux-nés et les nourrissons qui risquent le plus de mourir et il est constaté moins de progrès pour eux que pour la catégorie des enfants de moins de cinq ans dans son ensemble.

Plus de 40 % des décès d'enfants de moins de cinq ans surviennent dans le premier mois de vie et plus de 70% dans la première année de vie.

Les améliorations et les progrès sont certes encourageants, mais des disparités considérables persistent insistent les auteurs du rapport. Selon eux, c'est en Afrique subsaharienne que l'on constate les taux les plus élevés de mortalité de l'enfant : un enfant sur huit y meurt avant d'avoir cinq ans (plus de 17 fois la moyenne des pays développés). L'Asie du Sud vient en seconde position, avec un enfant sur quinze qui meurt avant d'avoir cinq ans.

## Diego Maradona vante le football arabe

L'Argentin Diego Maradona, entraîneur d'Al Wasl (D1, Emirats arabes) n'a pas tari d'éloges sur le football arabe, estimant que son niveau "est meilleur comparativement à d'autres régions dans le monde", dans une déclaration dimanche au site "Kooora". «Je suis impressionné par le niveau du football arabe, notamment dans certains pays, à l'image de l'Arabie saoudite, la Tunisie et l'Egypte. Je le trouve d'ailleurs meilleur comparativement à d'autres régions», a estimé l'ex-capitaine et entraîneur de la sélection d'Argentine. Ayant rejoint, cet été, la formation d'Al Wasl (Emirats arabes unis), Maradona s'est montré satisfait des débuts de sa nouvelle aventure, même s'il s'est dit quelque peu "irrité" par "le manque de professionnalisme" de certains de ses joueurs. «Ils ne font pas l'effort exigé, mais je ferai en sorte de changer les mentalités et monter une équipe compétitive à l'ave-



nir", a-t-il ajouté. L'ancienne vedette du FC Naples (série A, Italie), a fait savoir, au passage, qu'il avait choisi d'entraîner Al Wasl au détriment d'autres offres qu'il avait reçues, en raison "des conditions de travail proposées par ce club, ainsi que le mode de vie aux Emirats", auquel "ma famille et moi nous y sommes déjà habitués", a-t-il conclu.

### EL ISMAILI

## Sayoud : «Je répondrai sur le terrain à ceux qui m'ont critiqué»

L'Algérien Amir Sayoud, actuellement à El Ismaïli (Div 1, Egypte) nourrit de grandes ambitions pour réussir son passage dans ce club, selon ses déclarations, lundi, à un site local spécialisé. "Je suis très content de mon transfert (à titre de prêt) à El Ismaïli, une aubaine pour moi afin de montrer à tout le monde que je ne méritais pas le statut de remplaçant qui était le mien à Al Ahly", a dit l'international olympique algérien. Sayoud (21 ans) a effectué, dimanche, sa première séance d'entraînement

avec sa nouvelle formation, après avoir quitté, jeudi dernier, l'équipe phare d'Al Ahly. "L'accueil que m'ont réservé les supporters d'El Ismaïli, m'a conforté dans mon choix. Il me motive aussi à montrer ce dont je suis capable, et répondre à ceux qui m'ont critiqué sur le terrain", a-t-il ajouté. Le jeune joueur algérien a été, récemment, la cible de critiques acerbes dans certains milieux du football égyptien, après avoir raté un penalty, lors match Al Ahly-Kima Aswane, dans le cadre de la coupe d'Egypte.

### Très Libre



DERNIÈRE MINUTE

### YÉMEN

## 20 morts dans des heurts entre manifestants et forces de sécurité à Sanaâ

Vingt personnes ont trouvé la mort, hier, à Sanaâ lors de la dispersion par les forces de sécurité yéménites de manifestations réclamant le départ du président Ali Abdallah Saleh, selon un nouveau bilan rapporté par des agences de presse citant des sources médicales. Trois soldats dissidents et deux enfants figurent parmi les victimes, ont précisé les mêmes sources. Ainsi, le nombre de personnes tuées depuis dimanche dans les



dispersions de manifestations à Sanaa. Deux autres personnes ont été tuées lundi à Taëz, deuxième grande ville du Yémen, située au sud-ouest de Sanaâ. Un premier bilan faisait état de six civils tués à Sanaâ, dont trois mortellement atteints par des "snipers" près la place du Changement, épicentre de la contestation, et les trois autres dans des affrontements avec les forces loyalistes sur la rue El-Zoubeiri, située trois kilomètres plus loin.

### SYRIE

## 5 morts dans des violences lors de manifestations près de Homs

Cinq personnes ont trouvé la mort, hier, dans des violences survenues lors de manifestations à al Houla, dans la province de Homs (centre de la Syrie), ont rapporté les agences de presse. Il s'agit de cinq civils tués lors de violences au cours de manifestations dispersées par les forces de sécurité syriennes à El Houla, ont précisé les mêmes sources, citant l'Observatoire syrien des droits de l'homme



(OSDH). Les forces de l'ordre syriennes se sont déployées, lundi, dans la ville de Daël dans le gouvernorat de Deraâ, au lendemain de manifestations nocturnes dans plusieurs villes du pays, selon les médias. Selon ces sources, qui citent l'OSDH, des dizaines de bus transportant des membres des forces de l'ordre sont entrés dimanche soir à Daël, où "45 personnes ont été arrêtées", lors de manifestations contre le régime en place. Lundi, un jeune homme a

succombé à ses blessures subies, dimanche, lors de violences à Irbin dans la province de Damas. La Syrie est en proie depuis des mois à un mouvement de contestation réclamant le départ du régime du président Bachar El-Assad. Des violences ont émaillé les manifestations, faisant des morts et des blessés. Damas attribue ces violences à des "gangs armés qui cherchent à déstabiliser le pays", dénonçant "un complot étranger" contre la Syrie.